



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE NANTERRE 2020





ÉDITO

2020 a été une année exceptionnelle. L'épidémie de coronavirus a et aura des conséquences très lourdes dans de nombreux domaines.

À Nanterre, nous avons résisté à cette crise en nous appuyant notamment sur le service public communal, sur l'hôpital, sur un fort tissu associatif et sur une économie locale marquée par une croissance constante du secteur social et solidaire. Ces remparts, qui nous ont permis de faire front, sont le fruit de politiques de longue date qui concourent au développement durable de notre ville.

Ce développement durable de Nanterre est un engagement continu, symbolisé notamment par l'adoption en 2007 du premier Plan Climat Energie Territorial, cinq ans avant que cette démarche ne soit rendue obligatoire. Cette trajectoire a permis à la ville de tisser des réseaux de solidarité et de redoubler d'ambition en matière de transition écologique, et il ne fait nul doute que nous assistons à un nouveau tournant en ce début de décennie.

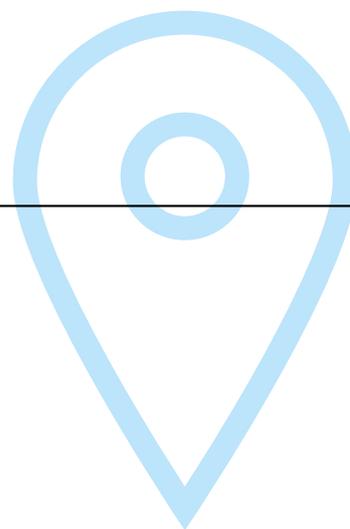
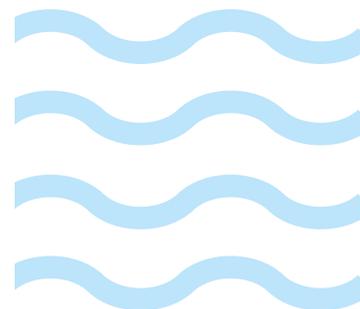
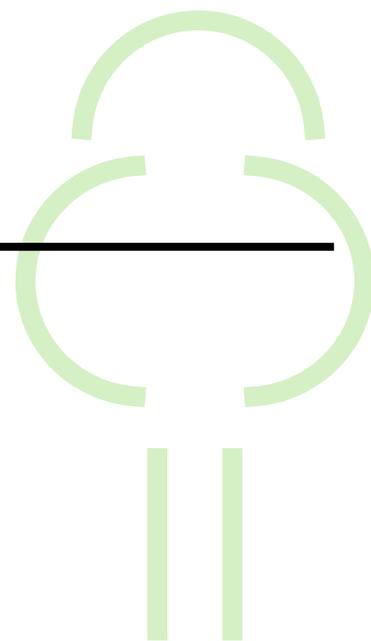
Alors que 2020 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, la crise sanitaire a souligné l'aspiration des Nanterriens et des Nanterriennes à un monde plus vert, plus juste, plus solidaire. Ces attentes se sont exprimées – entre autres – par la réélection dès le premier tour de notre équipe en mars dernier, sur la base d'un programme qui affiche de grandes ambitions pour réussir la transformation de Nanterre.

Les six années à venir sont donc cruciales pour la transition écologique et sociale de notre ville. En dépit d'un contexte très difficile, l'ensemble des personnels de la ville est mobilisé pour continuer de faire évoluer Nanterre dans le sens d'une ville durable, et je les en remercie très sincèrement. Déjà, plusieurs actions démontrent notre volonté de faire cheminer ensemble justice sociale et environnementale.

Je pense par exemple à tout ce que nous faisons pour l'essor du vélo, aux 116 projets déposés dans le cadre du budget participatif, ce qui témoigne de la dynamique de cette démarche, ou à l'ouverture de l'épicerie sociale et solidaire grâce au formidable investissement des associations qui l'animent.

Avec Servane Courtaux, adjointe au maire déléguée à la transition écologique, nous vous invitons à retrouver toutes ces actions dans ce rapport de développement durable.

PATRICK JARRY
MAIRE DE NANTERRE
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE



LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

QU'EST-CE QUE LES ODD ?

Les 17 objectifs de développement durable, adoptés par les Nations Unies en 2015, donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. 139 états se sont engagés à atteindre ces objectifs d'ici 2030.

Depuis les lois du Grenelle de l'environnement, les collectivités de plus de 50 000 habitants doivent dresser un bilan annuel de leurs actions en matière de développement durable. La ville de Nanterre s'est saisie de cette obligation pour mettre en avant les indicateurs clés, les actions phares et les perspectives dans ce domaine. Autant d'éléments qui témoignent de la contribution de la ville aux 17 objectifs de développement durable adoptés par l'ONU et qui mesurent l'impact des politiques publiques.

Pour simplifier la compréhension de tous, le présent rapport répond aux 7 finalités du développement durable, adaptées de celles définies par le cadre législatif, dans lesquelles s'adaptent les ODD :

1. UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI LOCAL
2. UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
3. UNE POLITIQUE DE CONSTRUCTION DURABLE ET SOLIDAIRE
4. UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES
5. UNE POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LES RISQUES SANTÉ-ENVIRONNEMENT
6. UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE L'INCLUSION DE TOUS LES PUBLICS
7. UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA PARTICIPATION CITOYENNE
AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



SOMMAIRE

- P.3 Édito
- P.4 Les objectifs de développement durable (ODD)
- P.5 Sommaire

P.6 1 NANTERRE, UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI LOCAL



1. Soutenir l'économie sociale et solidaire (ESS) pour favoriser l'emploi local
2. Rapprocher l'emploi des Nanterriens
3. Vers une politique d'achat de produits alimentaires responsable au sein de la restauration municipale

P.11 2 NANTERRE, UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



1. Re-végétaliser l'espace public, un enjeu climatique et de bien-être
2. Réduire l'impact environnemental du transport de personnes
3. Lutte contre les îlots de chaleur urbains
4. Un numérique soucieux de l'environnement et de ses usagers
5. Poursuite de l'optimisation de l'éclairage public
6. Poursuite de l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux

P.20 3 NANTERRE, UNE POLITIQUE DE CONSTRUCTION DURABLE ET SOLIDAIRE



1. Accompagner les propriétaires privés dans la réhabilitation de leur logement
2. Développer une offre en accession encadrée pour encourager l'accession à la propriété des Nanterriens
3. Suivre les principales évolutions de la politique locale de l'habitat à Nanterre
4. Poursuivre l'amélioration de la charte qualité des constructions neuves
5. Construction de bâtiments communaux performants énergétiquement

P.26 4 NANTERRE, UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES



1. Mobiliser la population à réduire la production de déchets et lutter contre les incivilités
2. Continuer la lutte contre les produits phytosanitaires chimiques
3. Labellisation Éco-Jardin du cimetière du Mont-Valérien
4. Étude des pollinisateurs sauvages sur le territoire communal par l'OPIE
5. Suivi naturaliste des espaces verts communaux
6. Poursuivre la gestion différenciée des espaces verts et le développement du patrimoine arboré
7. Vers une meilleure gestion de la ressource en eau

P.33 5 NANTERRE, UNE POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LES RISQUES SANTÉ-ENVIRONNEMENT



1. Travailler sur la qualité de l'air intérieur des établissements recevant un public sensible

2. Intégrer une approche santé à la politique d'aménagement pour contribuer au bien-être de tous les Nanterriens
3. Le contrat local de santé, une approche globale et partagée par les professionnels de la santé

P.36 6 NANTERRE, UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE L'INCLUSION DE TOUS LES PUBLICS



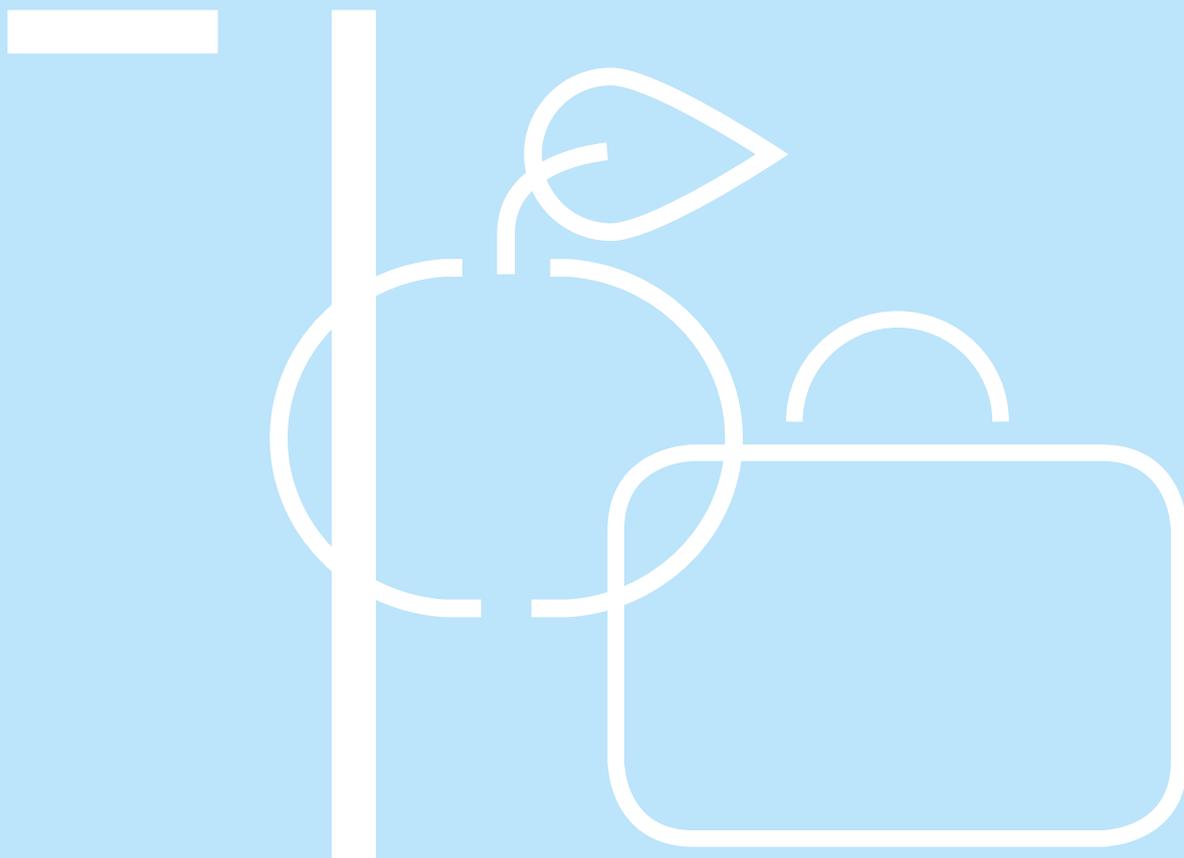
1. Accompagner les publics sans domicile
2. Lutter contre la précarité alimentaire
3. Accompagner les femmes victimes de violences
4. Réduire la fracture numérique
5. Accompagner les seniors, un enjeu fort de lien social
6. Inclure les personnes en situation de handicap
7. Accompagnement individualisé des familles précaires ou fragilisées

P.42 7 NANTERRE, UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA PARTICIPATION CITOYENNE AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



1. Le conseil citoyen de la transition écologique
2. L'écologie à Nanterre en s'amusant
3. Favoriser les projets d'agriculture urbaine
4. Rénovation du jardin de l'Arlequin
5. Les centres de vacances se mettent au tourisme vert
6. Zoom sur des perspectives fortes pour 2021





NANTERRE UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE

L'ÉCONOMIE

ET DE L'EMPLOI

LOCAL



**OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**



SOUTENIR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) POUR FAVORISER L'EMPLOI LOCAL

CONTEXTE

En soutenant des entreprises non délocalisables, en favorisant le retour à l'emploi, l'ESS constitue un véritable moteur pour l'activité économique et l'insertion. L'ESS offre également la possibilité d'entreprendre autrement (société coopérative de production, société coopérative d'intérêt collectif, coopérative, etc.), de produire en limitant l'impact social, environnemental et de développer le partenariat local.

La ville soutient l'ESS par des aides aux projets d'insertion (La Régie de quartier, Essor) ou à l'économie circulaire (La Ressourcerie). Le soutien se traduit aussi par une politique d'achat responsable (qualité environnementale des denrées) et l'intégration de clauses d'insertion sociale dans les marchés publics.

L'accompagnement immobilier proposé par la ville facilite l'accès au foncier : mobilisation du patrimoine privé (Coopaname, Essor...) et des acteurs de l'immobilier, recours à l'urbanisme transitoire (occuper de manière temporaire des sites qui ont vocation à être aménagés, comme Vive les Groues), portage foncier et juridique.

La ville facilite aussi la mise en réseau d'acteurs locaux : Mois de l'économie sociale et solidaire, cartographie des acteurs de l'ESS opérationnelle depuis janvier 2018.

L'emploi local est également favorisé grâce au soutien apporté aux commerces de proximité, notamment grâce au travail partenarial avec les acteurs de l'aménagement lors des opérations de renouvellement urbain : travaux d'installation d'une enseigne Aldi centre commercial des Fontenelles, livraison du centre commercial du Chemin-de-l'Île, programmes Origine et Vinci (Seine-Arche)...

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- Accueil de « Simplon, la fabrique du numérique » qui propose dans le quartier du Centre des formations qualifiantes et diplômantes pour un public en insertion.
- Le déploiement de l'association Carton Plein sur le terrain de Vive les Groues depuis octobre 2020, spécialisée dans l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de grande précarité via un travail sur le réemploi de cartons usagés.
- Malgré l'annulation de la 10^e édition du Mois de l'ESS, un important travail de communication et de valorisation a été entrepris pour faire découvrir les initiatives.

INDICATEURS

PLUS DE
4 000 EMPLOIS.

100 000 EUROS
ONT ÉTÉ DISTRIBUÉS EN 2020
À 12 STRUCTURES DE L'ESS DANS LE CADRE
DE L'APPEL À PROJET DE SUBVENTION
DE FONCTIONNEMENT, VENANT
AINSI AMORCER UNE ACTIVITÉ
ET/OU COMPLÉTER LES RESSOURCES
PROPRES D'UNE STRUCTURE.

EN 2020, **9 450**
HEURES POUR LES TRAVAUX
DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION
DU GROUPE SCOLAIRE MAXIME-GORKI.



ZOOM SUR

El Ghorba Mon Amour, librairie indépendante et généraliste

La librairie a ouvert ses portes en mars 2020 au cœur des Provinces-Françaises (société coopérative dont les salariés sont associés majoritaires).

PERSPECTIVES 2021

- > Rapprochement entre les acteurs de l'ESS et les entreprises du territoire : Meet Up ESS/Entreprises, charte ville-entreprises...
- > Promotion de l'entrepreneuriat social auprès des créateurs d'entreprises, en partenariat avec les acteurs spécialisés du territoire (Coup de Pouce, I-Engage, HDSI etc.)
- > Accompagnement au changement d'échelle : diversification d'activité, duplication de modèle, coopération avec d'autres structures.
- > Soutien de l'innovation sociale pour répondre aux besoins de services de demain : éducation, médicosocial, vieillissement, insertion, formation, économie circulaire, alimentation...
- > Accompagnement de la transition économique de l'économie locale.
- > Renforcement du partenariat avec la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire.



RAPPROCHER L'EMPLOI DES NANTERRIENS

CONTEXTE

L'accès à l'emploi et à la formation est au cœur de la politique de développement économique :

- Soutien à la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) et aux dispositifs qui y sont intégrés (mission locale, plan local d'insertion, espace insertion, missions de coordination des clauses d'insertion et actions de formation).
- Accompagnement des salles Ressources dans les quartiers prioritaires (Parc Sud et Petit-Nanterre).
- Soutien des acteurs de l'Insertion par l'Activité Économique et les relais associatifs de proximité intervenant sur les questions de l'insertion et de l'emploi.
- Soutien aux entreprises et aux associations du secteur adapté (Entreprise Adaptée - EA et Etablissement et Service d'Aide par le Travail - ESAT) :

soutien via la commande publique (achat responsable), financement via des subventions de fonctionnement ordinaire, mise en réseau avec les acteurs économiques (Conciergerie).

- Contrat Nanterrien de Réussite (CNR) pour les jeunes de 16-25 ans, pour accompagner les projets de formation, d'emploi et de création d'entreprises.
- Plateforme numérique de l'emploi (Nanterre-emploi.fr) pour rendre visibles et accessibles les offres d'emploi, stages et formations.
- Intégration de clauses d'insertion dans les marchés publics, les projets de renouvellement urbain ANRU (charte locale d'insertion) et les opérations d'aménagement du territoire.
- Forum destination emploi jeunesse depuis 2014, pour les jeunes en recherche d'orientation ou d'emploi.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION EN 2019

- 🕒 La Structure Information Jeunesse ouverte en mars 2019, propose un accueil, une orientation et un accompagnement des jeunes autour de leur projet et/ou difficultés.



ZOOM SUR

Le forum de l'emploi, novembre 2020

Compte tenu des restrictions sanitaires liées à la Covid 19, le forum de l'emploi a dû être adapté en novembre 2020 sous un format numérique.

En partenariat avec Pôle Emploi et la MEF, une plateforme numérique a permis aux entreprises participantes de disposer d'un stand virtuel, d'afficher les offres d'emploi et d'organiser des entretiens individuels avec les candidats inscrits au préalable via la plateforme.

Parallèlement, des ateliers de préparation en amont du salon ont été proposés par Pôle Emploi, la MEF et le service jeunesse de la mairie de Nanterre.

Afin d'assurer le succès de ce salon en ligne, une stratégie de communication grand public a été mise en place (visuel, affiches, communication sur les réseaux sociaux et sur le site internet de la ville).

INDICATEURS

UN BUDGET DE **1,5M€** CONSACRÉ À L'EMPLOI.

1 FORUM DE L'EMPLOI 2 FOIS PAR AN.

1 352 759 HEURES D'INSERTION, SOIT PRÈS DE 751 ETP (ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN) CUMULÉS ENTRE 2008 ET 2018.

FORUM DE L'EMPLOI 2020 :

1903 VISITES ; 1284 CANDIDATURES ; PLUS DE 150 ENTRETIENS RÉALISÉS ; PLUS DE 1 000 PERSONNES CONNECTÉES AUX WEBCONFÉRENCES.



PERSPECTIVES 2021

- > Renouveler l'opération avec un temps fort en présentiel ou en distanciel en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.
- > Organiser des mini-forums spécialisés dont un dédié à la formation des jeunes du 18 janvier au 10 février 2021.
- > Déployer la charte ville-entreprises en mobilisant les entreprises locales.
- > Faciliter l'appropriation et l'investissement des jeunes sur le forum en s'appuyant sur la notion de « parcours » (préparation en amont, information et accompagnement durant le forum, contact après...).

3

VERS UNE POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE AU SEIN DE LA RESTAURATION MUNICIPALE

CONTEXTE

Avec 9 100 repas préparés chaque jour pour la restauration, les achats de produits alimentaires représentent 93 % des émissions de gaz à effet de serre liées aux achats de la ville. Le total des émissions liées aux repas servis par la ville dans les cantines scolaires est de 5037 t CO² soit 35 % du bilan carbone global. L'enjeu est de favoriser des approvisionnements en produits durables et labellisés afin de réduire l'impact carbone des repas.

La ville a anticipé les obligations de la loi Egalim (2018) qui impose de travailler sur le gaspillage alimentaire, l'abandon de plastique dans la restauration collective, la mise en œuvre d'un repas végétarien une fois par semaine ou encore l'approvisionnement en produits durables (50 %), de qualité (produits labellisés) dont 20 % issus de l'agriculture biologique.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



PERSPECTIVES 2021

- > Élaboration d'un carnet de recettes végétariennes produites par la cuisine centrale, en collaboration avec les enfants.
- > Suppression complète du plastique en 2025 (hors cas exceptionnel comme la crise sanitaire qui a contraint les équipes à recourir à de la vaisselle en plastique).
- > Passage d'un nouveau marché « beurre œuf fromage » presque intégralement composé de produits bio.
- > Augmentation significative de références labellisées « pêche durable » pour le poisson et produits « haute valeur environnementale » (mode de production des entreprises).
- > Travail sur les modes de production pour atteindre le zéro déchet et composter les déchets alimentaires restants.

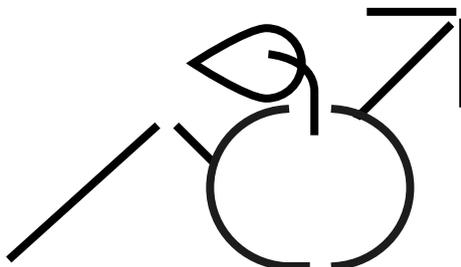
INDICATEURS

19% DE PRODUITS BIO PAR JOUR EN 2019.

ZÉRO COUVERT ET BOUTEILLE D'EAU EN PLASTIQUE DEPUIS JUILLET 2018 (HORS CRISE SANITAIRE).

TRAVAIL SUR LES BARQUETTES POUR ÉVITER LES TRANSFERTS DU CONTENANT À LA NOURRITURE AVEC LE RECOURS À DES BARQUETTES EN CELLULOSE DEPUIS 2018.

EN 2020, PRÈS DE **8 000 KG** DE DENRÉES ALIMENTAIRES ONT ÉTÉ DONNÉES AUX ASSOCIATIONS.



ACTIONS EN 2019-2020

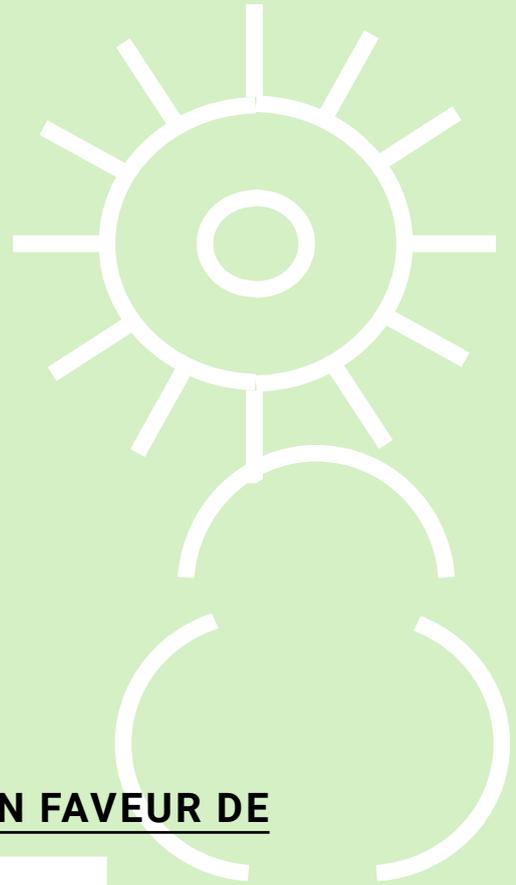
- Adoption en 2019 d'un plan d'action pour une alimentation durable.
- Produits durables et de qualité : sans OGM, de saison, avec priorité donnée aux fournisseurs locaux (boulangerie).
- Lutte contre le gaspillage alimentaire et traitement des déchets alimentaires :
 - ajustement de la quantité produite selon les besoins des établissements ;
 - collecte et traitement des biodéchets à l'école Jules-Ferry ;
 - utilisation des barquettes en cellulose en remplacement des barquettes en plastique.
- Avril 2019 : Travail avec un éleveur pour exploiter l'ensemble du cheptel en label rouge et éviter le gâchis alimentaire.
- 2019 : Utilisation exclusive de bouillons bio (bœuf, volaille et légumes).
- 2020 : Renouvellement de 4 marchés afin de privilégier les produits bio, durables et locaux (épicerie, volailles, fruits et légumes, produits conditionnés frais).
- 2020 : Signature d'un marché sur les fruits et légumes bio et locaux avec la « Coopérative Bio Île-de-France » située à Combs-la-Ville.
- 2020 : Baisse de la production pour s'adapter à la crise sanitaire et éviter le gâchis alimentaire.
- 2020 : Semaine du goût, composée de produits entièrement bio et labellisés.
- 2020 : Repas de Noël dans les cantines scolaires, composé de produits labellisés en plat principal, jus de pomme bio local et clémentine de Corse IGP.



ZOOM SUR

La préparation d'un repas végétarien à la cuisine centrale

Une fois par semaine depuis novembre 2019, un repas végétarien est proposé dans les cantines scolaires. Exemples : boulettes de soja tomate/basilic à la sauce tomate ou bolognaise végétale à base de lentilles.



NANTERRE UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE

LA LUTTE

CONTRE LE

CHANGEMENT

CLIMATIQUE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

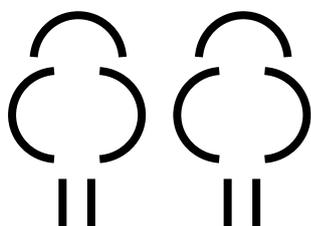


RE-VÉGÉTALISER L'ESPACE PUBLIC, UN ENJEU CLIMATIQUE ET DE BIEN-ÊTRE

CONTEXTE

L'ensemble du territoire communal compte quelques 34 000 arbres, dont 170 arbres reconnus pour leur caractère remarquable, protégés au PLU (répertoriés sur le site de la ville sur Storymap). L'arbre occupe une place d'autant plus importante qu'il dispose de nombreux atouts notamment la lutte contre la pollution avec par exemple les chênes verts que l'on peut retrouver rue Rouget-de-Lisle, dont le feuillage persistant permet de capter toute l'année les particules fines.

Outre leurs capacités à être un grand support de biodiversité ou encore à augmenter la fertilité des sols, ils limitent localement les phénomènes climatiques extrêmes et améliorent le confort thermique.



INDICATEURS

170 ARBRES D'ORNEMENT DITS REMARQUABLES PROTÉGÉS.

435 ALIGNEMENTS D'ARBRES PROTÉGÉS POUR UNE LONGUEUR TOTALE DE 35,16 KM.

90 ESPACES VERTS PROTÉGÉS POUR UNE SURFACE CUMULÉE DE 24,47 HA.

2 ESPACES VERTS PROTÉGÉS À CRÉER POUR UNE SURFACE CUMULÉE DE 3,44 HA, SITUÉS SUR LE SITE DES PAPETERIES.

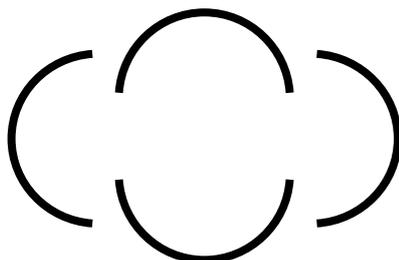
5 EMPLACEMENTS RÉSERVÉS POUR DES ESPACES VERTS, POUR UNE SURFACE CUMULÉE DE 7,64 HA QUI COMPRENNENT LES BERGES DE SEINE, LE JARDIN JAPONAIS DU CASH, LE JARDIN DES DÉCOUVERTES AINSI QUE 2 PETITS ESPACES VERTS SITUÉS AVENUE FÉLIX-FAURE ET RUE PASCAL.

PERSPECTIVES 2021

> Intensifier et diversifier son programme d'actions en faveur de la plantation d'arbres avec pour objectif la plantation de 5 000 arbres entre 2020 et 2026.

> Dotation d'un outil informatique permettant d'évaluer l'ensemble des apports écosystémiques des arbres sur l'ensemble des aménagements que la ville réalise.

> Lancement du permis de végétaliser.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- Plantations faites par la ville pour le patrimoine communal : 662 arbres plantés au cours des 4 dernières saisons de plantations :
 - 484 arbres remplacés,
 - 178 nouveaux arbres plantés.
- Plantations faites par les aménageurs :
 - environ 70 arbres plantés fin 2019/début 2020,
 - livraison d'une première partie des espaces extérieurs du secteur du Croissant dans le quartier du Parc Sud (entrée du Croissant, plantations prévisionnelles : 67 arbres, 66 arbustes et 47 plantes grimpantes).



ZOOM SUR

Le Plan local d'urbanisme (PLU)

Le PLU comporte de nombreuses clauses afin de préserver le patrimoine existant en protégeant un certain nombre d'espaces allant d'arbres isolés ou d'alignements d'arbres en passant par des espaces verts protégés. Cela permet également d'encourager la végétalisation de la ville avec des objectifs différenciés par secteur en matière de perméabilité des sols, de végétalisation des façades et des toitures.



RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU TRANSPORT DE PERSONNES

A - LE TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES

CONTEXTE

Le transport de personnes et de marchandises a d'importantes conséquences climatiques et sanitaires. L'agence Santé Publique France estime que 6 600 décès prématurés par an pourraient être évités sur le territoire de la Métropole du Grand Paris. En 2012, la flotte de véhicules municipale représentait une émission de GES de 1027 tCO₂e, soit 2 % des émissions globales comptabilisées.

Ainsi la ville a engagé d'importants efforts pour renouveler sa flotte par l'acquisition de véhicules moins polluants et pour partie électrique. Cette dernière se compose de 242 véhicules dont 65 électriques, 19 GNV (gaz naturel pour véhicule) et 7 GPL (gaz de pétrole liquéfié). La ville a également mis en place au 1^{er} juillet 2019 une Zone à Faibles Emissions (ZFE) afin de limiter la circulation des véhicules les plus polluants dans un périmètre défini, par décision du maire.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS EN 2019-2020

- Arrêté municipal en 2019 pour la mise en œuvre de la ZFE. Elle se veut progressive et pédagogique, aussi la circulation des vignettes Crit'Air 5 est restreinte du lundi au vendredi de 8h à 20h depuis le 2 septembre 2019 pour les véhicules légers. La restriction est étendue aux poids lourds le week-end.
- Extension des zones 30 dans les quartiers, soit un total de 31 km dans toute la ville.
- La ville a fait l'acquisition en 2020 :
 - d'un véhicule lourd 26 tonnes et deux 14 tonnes,
 - de deux laveuses compactes 5 000 litres en remplacement de deux laveuses de 10 000 litres (non classés),
 - d'une balayeuse compacte 4 m³ en remplacement d'une balayeuse défectueuse,
 - de six véhicules particuliers pour la direction générale.

INDICATEURS

FLOTTE MUNICIPALE AU REGARD DE LA RÉGLEMENTATION CRIT'AIR AU 6 JANVIER 2020 :

VIGNETTE VERTE : **65**
 CRIT'AIR 1 : 55 / CRIT'AIR 2 : 57 /
 CRIT'AIR 3 : 51 / CRIT'AIR 4 : 8 /
 CRIT'AIR 5 ET NON CLASSÉS : 6

Année	Litres de carburants consommés (essence E et gasoil G)	Nombre de véhicules électriques
2015	246 280 (57 706 E + 188 574 G)	60
2016	239 263 (55 291 E + 183 972 G)	71
2017	219 607 (48240 E + 171 367 G)	71
2019	215 395.80 L (53035.10 E + 162360.70 G)	65
2020 (au 18.12.20)	222 910.81 L (54622.07 E + 168288.74 G)	65

L'augmentation de consommation de carburant en 2020 s'explique par le contexte sanitaire ayant entraîné une augmentation des déplacements liés aux services à la personne ainsi que ceux des équipes de sensibilisation de la brigade anti-incivilités qui ont généré des déplacements supplémentaires compensant les usages « habituels » constatés chaque année.

PERSPECTIVES 2021

- | | | | | | |
|--|---|--|--|---|--|
| <p>> Remplacement de la flotte des cars municipaux (flotte actuelle : 2 cars vignette Crit'Air 5 et 1 vignette Crit'Air 3 et un mini-car de 20 places Crit'Air 3) :</p> | <p>recherche d'alternatives vertes (option électrique peu satisfaisante, solution mixte gaz-thermique, solution thermique classement vignette Crit'Air 1) pour un budget d'environ 1,4 million d'euros.</p> | <p>> Dans le cadre de la mise en œuvre de la seconde phase de la ZFE, la restriction de circulation appliquée aux véhicules Crit'Air 5 et 4, sera mise en œuvre au premier semestre 2021 dans les mêmes</p> | <p>conditions et conformément au calendrier de la Métropole du Grand Paris. Elle sera précédée d'une phase de consultation du grand public d'une durée de 21 jours</p> | <p>ainsi que des acteurs institutionnels, dont le préfet et les communes limitrophes.</p> | |
|--|---|--|--|---|--|

B - LES MOBILITÉS ACTIVES

CONTEXTE

Afin d'encourager la population à recourir à des transports dits « propres » ou actifs, la ville a mis en œuvre de nombreuses actions de sensibilisation et d'incitation parmi lesquelles on peut citer :

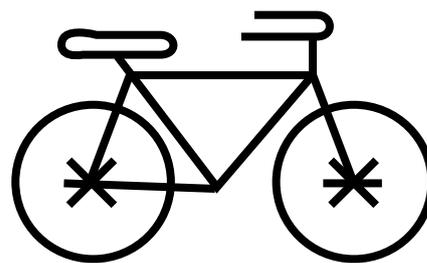
- les actions de sensibilisation à travers le festival EcoZone ;
- le travail sur la tarification et le zonage du stationnement ;
- l'identification et la matérialisation d'itinéraires stratégiques pour les modes doux et piétonisation progressive ;
- le déploiement de stations Vélib' et le subventionnement de l'achat de VAE pour encourager le développement de l'usage du vélo par les Nanterriens.

Le plan de déplacement de l'administration (PDA) engagé par la ville depuis 2007, comporte quant à lui un volet pour encourager les agents de la ville à recourir à ces mêmes modes de transports dits « propres » ou actifs.

Cela passe notamment par :

- la mise en place de l'indemnité kilométrique pour les agents communaux se déplaçant à vélo ou à vélo à assistance électrique entre leur domicile et leur lieu de travail ;
- la mise en place de contrats de prêts longue durée de vélos et des trottinettes pour les déplacements professionnels et trajets domicile-travail (possibilité de réaliser un prêt longue durée).

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



INDICATEURS

EN 2019, LES AGENTS ONT RÉALISÉ UN TOTAL DE

3 218 KM

À L'AIDE DES VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE DU POOL.

94 PRÊTS

EN LONGUE DURÉE DE VÉLOS.

AUGMENTATION DU BUDGET ALLOUÉ À L'AIDE VAE EN 2020 : PLUS DE **380** FAMILLES ONT ÉTÉ AIDÉES.

AU 31 OCTOBRE 2020 :

257 DEMANDES DE SUBVENTIONNEMENT VAE (CONTRE 54 EN 2019).

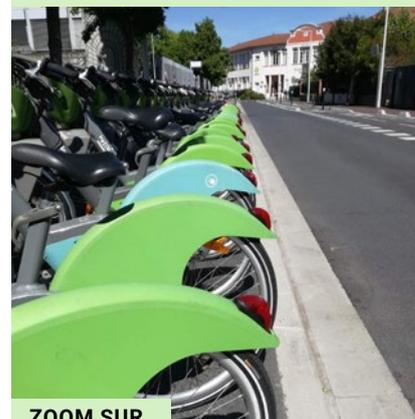
PERSPECTIVES 2021

- > Déploiement au printemps de 150 panneaux « céder le passage » dans tous les quartiers de la ville.
- > Renforcement du pool municipal de vélos avec la mise en place d'une station de réparation rapide et un atelier réparation sur place.
- > Augmentation de la taille du pool municipal de vélos.

ACTIONS

- Mise en place du nouveau pool mobilité « actif » au 1^{er} janvier 2019 (composé de VAE, vélos mécaniques et trottinettes à disposition des agents pour leurs déplacements professionnels).
- Nouvel emplacement créé dans le parking du pool pour les vélos personnels.
- 2 journées d'ateliers ouverts d'auto-réparation de vélo ouvertes aux Nanterriens et agents de la ville, organisées sur le parvis les 17 et 18 septembre 2019.
- Une journée de réparation vélo lors du festival EcoZone 2019.
- Lancement des études pour la réalisation d'un plan vélo : aménagements des itinéraires en continuité, sécurisation des intersections, jalonnement.
- En 2020, la ville a mis en place des aménagements cyclables de transition (ACT) à la suite du déconfinement :
 - 2 700 mètres de nouvelles pistes sur les voies,
 - sur les voies départementales, les avenues Lénine et Clémenceau ont également vu paraître une piste cyclable. Entre mai et août 2020, la part modale du vélo sur ces axes avait respectivement triplé et quintuplé.
- En 2020, installation de 3 bornes pour l'auto-réparation et l'entretien des vélos : Nanterre-Préfecture, Nanterre-Université et Maison de la Musique.
- 2020 : 4 réunions de concertations avec les associations ou collectifs d'usagers du vélo dans l'année.

- Nouvelle aide à l'achat aux vélos mécaniques (adoptée à l'unanimité par le conseil municipal de décembre 2020), aux kits de conversion électrique et aux accessoires de sécurité (en complément des vélos à assistance électrique conditionnée par des revenus fiscaux de référence inférieurs à 13 489 euros).



ZOOM SUR

La tarification sociale

Dans le cadre du déploiement de Vélib'2 (initié début 2019), disponible 24h/24 et 7j/7, les Nanterriens peuvent bénéficier d'une tarification sociale donnant droit à une réduction de 20 % environ (tarif jeunes) et de 50 % (tarif solidaire). 8 stations : Chanzy (marché du Centre), Couchant (Gare Nanterre-Ville), esplanade Chéreau (Gare Nanterre-Université), Mont-Valérien (mairie de quartier), Picasso (Nanterre Amandiers/Palais des sports), V. Hugo (commissariat/hôtel de ville) et N. Mandela (Terrasses/Préfecture). La 8^e station ouvrira prochainement au droit de la gare Nanterre-Préfecture.

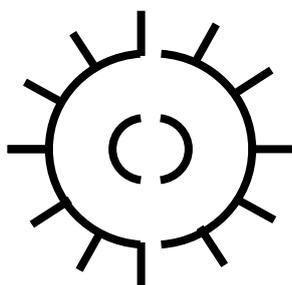
3

LUTTE CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS

CONTEXTE

Du fait de son caractère urbain, Nanterre est particulièrement sujette au phénomène climatique d'îlot de chaleur urbain. Des températures plus élevées la nuit à l'échelle d'un quartier, voire d'une rue, génèrent un inconfort thermique pour la population pouvant, lors d'épisodes caniculaires, causer des taux de surmortalité auprès des populations fragiles, aggraver les problématiques de pollution de l'air, ou encore encourager des utilisations détournées de l'espace public (ouverture des bouches à incendie par exemple).

Les facteurs prépondérants favorisant l'apparition des îlots de chaleur urbains sont les matériaux de surface, la morphologie de la ville ou encore l'activité humaine.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS EN 2020

- En juin, lancement d'une étude afin de résorber les îlots de chaleur existants et créer un maillage d'îlots de fraîcheur qui participeront au confort thermique des Nanterriens ainsi qu'à l'amélioration de leur cadre de vie. Cette action s'inscrit plus largement dans l'engagement de la municipalité de développer la nature en ville (plantation de 5 000 arbres, permis de végétalisation, soutien aux jardins partagés, agrandissement du parc des Anciennes-Mairies et du Chemin-de-l'Île, création de deux îlots de verdure). Un diagnostic du territoire a été réalisé à l'aide d'imagerie thermique satellite puis complété par des mesures de terrain à l'aide de capteurs de température. L'étude doit aboutir à un plan d'action opérationnel au regard des critères suivants : place de l'eau et de la végétalisation en ville, aménagement de l'espace public (espaces de circulation, voirie et mobilier urbain), formes urbaines, activité humaine (transports de personnes/marchandises et bilan des fluides : besoins en climatisation/ chauffage).
- Installation de 4 brumisateurs, avec le soutien financier de la Région, dans les quartiers Parc Sud, Petit-Nanterre, Chemin-de-l'Île et Plateau/Mont-Valérien.

- Travail sur transformation des cours d'école en « oasis de fraîcheur » ayant conduit à l'élaboration d'un guide de recommandations et une stratégie de déploiement reposant sur des solutions telles que : la végétalisation, l'installation d'aire de jeux et de mobiliers divers ainsi que des dispositifs de rafraîchissement.



ZOOM SUR

Les balades thermiques

Une concertation a permis à plus de 300 Nanterriens de s'exprimer à travers la plateforme participez.nanterre.fr, du micro-trottoir du 29 août 2020 ou encore lors des 6 balades thermiques des 18 et 19 septembre (groupes de 20 personnes, découverte des îlots de fraîcheur et chaleur de la ville en compagnie d'un bureau d'étude spécialisé dans les quartiers : Parc Nord et Sud, La Boule/Champs-Pierreux, République, Chemin-de-l'Île et Vieux-Pont).

PERSPECTIVES 2021

- > Seconde phase de concertation pour associer la population à la définition d'un plan d'action pour résorber les îlots de chaleur existants et favoriser la création d'un maillage d'îlots de fraîcheur sur le territoire.
- > Réalisation du plan d'action pour résorber les îlots de chaleur existants et favoriser la création d'un maillage d'îlots de fraîcheur sur le territoire.
- > Pour tous les bâtiments et groupes scolaires, un travail est en cours sur la conception du bâtiment et la végétalisation des cours pour limiter l'effet îlot de chaleur urbain et favoriser le confort en été.
- > Première expérimentation sur une cour d'école (groupe scolaire Honoré-de-Balzac) pour une transformation en « oasis de fraîcheur » avec la mise en place de solutions techniques et la construction d'un projet pédagogique.

4

UN NUMÉRIQUE SOUCIEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DE SES USAGERS

CONTEXTE

Le numérique occupe aujourd'hui une place importante dans notre quotidien, de l'accès à l'information et aux services en passant par l'équipement des agents et des particuliers.

La couverture en fibre, s'élevant à 98 % sur le territoire, bénéficie aux particuliers comme aux professionnels. Cela permet également aux aménageurs d'intégrer l'implantation de nouveaux systèmes intelligents qui profiteront à la mise en place de capteurs environnementaux, faciliter le stationnement, etc.

Le développement des téléservices est un enjeu de la transformation numérique de la collectivité qui répond à un besoin de la population en matière de flexibilité horaire et d'usage. Conçus en fonction de l'utilisateur, ils ont ce double objectif de simplification et de dématérialisation des démarches en matière d'état civil, de prestations familiales, d'inscription à des activités sportives ou culturelles...

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS EN 2020

- Recyclage de l'intégralité des 750 cartouches noir et blanc (661) et couleur (75) par le biais d'une société locale. Les équipements informatiques usagés (PC de plus de 6 ans et périphériques) sont collectés par une société d'économie sociale et solidaire (service payant).
- Le remplacement progressif des ordinateurs fixes des agents par des ordinateurs portables dans le cadre de la crise sanitaire a permis de mettre en œuvre le télétravail réduisant ainsi les émissions liées aux déplacements professionnels et à la consommation énergétique plus élevée des tours d'ordinateurs fixes. Des clauses environnementales et sociales sont intégrées dans les marchés de fournitures et services. Elles font l'objet d'une attention particulière de la commission d'appel d'offres dans la notation des marchés.

INDICATEURS

ÉQUIPEMENT INFORMATIQUES RECYCLÉS EN 2020 :

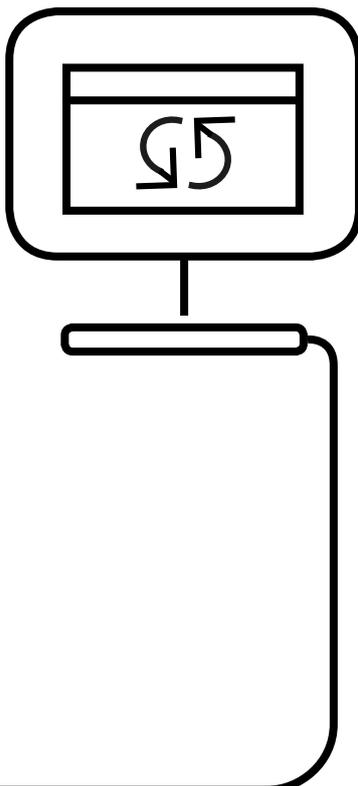
ÉCRANS : **121**
PC : **222**

PORTABLES : **5**
IMPRIMANTES : **29**

CLAVIER, SOURIS : **UN GRAND CARTON**

PERSPECTIVES 2021

- > Déploiement élargi des ordinateurs portables et des smartphones aux agents pour accéder à leur messagerie professionnelle.
- > Amélioration de l'environnement informatique des écoles par le biais d'équipements, de formations d'enseignement, etc.
- > Enfouissement des réseaux d'ici 2030 financé par les usagers (via ENEDIS).
- > 44 434 foyers raccordables à la fibre optiques des particuliers (30 juin source ARCEP).



ZOOM SUR

Le numérique solidaire

L'accès au numérique se veut aussi solidaire. Le CCAS, la direction de l'action éducative et la DSIT ont identifié les familles qui n'avaient pas d'équipement pour suivre les cours à distance dans le cadre du confinement. Ainsi, 300 familles ont été équipées en tablette et un travail se poursuit pour former les parents à l'usage du numérique.

5

POURSUITE DE L'OPTIMISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

CONTEXTE

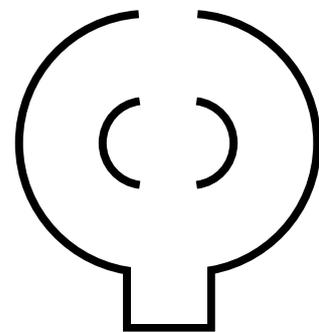
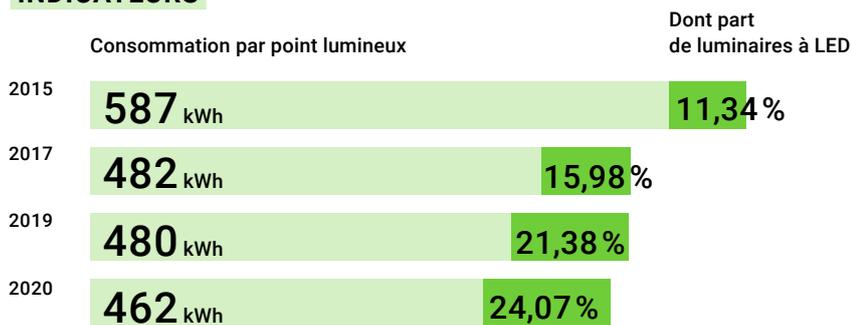
L'énergie consommée par l'éclairage public représente une part conséquente des consommations énergétiques de la ville (en France 41 % des consommations d'électricité des collectivités territoriales). Il constitue également l'une des principales sources de pollution lumineuse pouvant avoir des impacts sur la biodiversité locale nocturne.

Dans l'objectif de réduire les consommations d'éclairage public et limiter la pollution lumineuse, entre 2015 et 2020, la part de lanternes LEDs a plus que doublé ainsi la consommation par points lumineux a pu baisser de 20 %.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

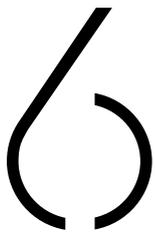


INDICATEURS



PERSPECTIVES 2021

- > Poursuivre le remplacement des sources lumineuses traditionnelles par des sources à LEDs et l'abaissement de la hauteur des lampadaires.
- > Poursuivre les campagnes de remplacement des lanternes à lampes par des lanternes LEDs avec abaissement de la puissance de 50 % de 22h à 5h.
- > Expérimenter des dispositifs de détection de présence pour moduler le niveau d'éclairage.
- > Poursuivre les travaux de rénovation des équipements du réseau haute tension afin de garantir un meilleur fonctionnement des équipements et éviter les surconsommations.



POURSUITE DE L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

CONTEXTE

Le Grenelle 2 prévoyait une diminution de 38 % de la consommation énergétique des bâtiments, et de 50 % de leurs émissions de gaz à effet de serre. À partir de cet objectif, la ville a développé un schéma d'orientation immobilier qui s'articule autour de trois axes : la réduction des surfaces d'équipements publics, la construction d'équipements neufs à énergie positive, et la rénovation au niveau BBC-rénovation de certains équipements.

Le décret tertiaire fixe des objectifs et obligations d'amélioration de la

performance énergétique du parc tertiaire sur les bâtiments de plus de 1000 m² de surface de plancher à usage tertiaire ou mixte (dont tertiaire > 1000m²) :

- 40 % en 2030
- 50 % en 2040
- 60 % en 2050

Actuellement, environ 92 % de nos consommations en énergie finale concernent les 107 bâtiments/sites supérieurs à 1 000 m² SHON. L'objectif de -40 % sur les consommations en énergies finales appliqué à ces 107 bâtiments/sites n'est plus que de -36,8 % calculé sur l'ensemble de notre patrimoine.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- La démolition du bâtiment peu qualitatif du centre de loisirs des Bizis et sa relocalisation dans la maison de quartier Berthelot est effective depuis septembre 2019. Les surfaces rendues disponibles ainsi que l'ensemble du terrain ont fait l'objet d'un important chantier de perméabilisation des sols et de plantation d'arbres.

INDICATEURS

AINSI, EN 8 ANS :

L'EMPREINTE CARBONE LIÉE À LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL A BAISSÉ DE **38 %** (NOTAMMENT GRÂCE À L'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ VERTE ET AUX OPÉRATIONS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUES TELLES QUE LE CPE).

LES DÉPENSES TOUS FLUIDES CONFONDUS ONT BAISSÉ DE **4 %** (DE 8 % À PÉRIMÈTRE CONSTANT). LA HAUSSE CONSTATÉE SUR LA CHALEUR OU ENCORE L'ÉLECTRICITÉ S'EXPLIQUE DU FAIT DE L'AUGMENTATION GÉNÉRALE DU PRIX DES FLUIDES.

LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES) A AUGMENTÉ DE PLUS DE **11 %**.

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS DE FLUIDES ET DES REJETS DE CARBONE DEPUIS 2011

Électricité [MWh]		Chaleur corrigée par DJU* 2011 [MWh]	
2011	16 308	2011	36 412
2014	15 973	2014	33 731
2017	14 446	2017	25 627
2019	13 977	2019	22 385

*Degré Jour Unifié

Production EnR [MWh] électricité photovoltaïque vendue

2011	28
2014	207
2017	187
2019	313

Carbone [t]

2011	2 543
2014	2 304
2017	1 766
2019	1 584

Eau [m³]

2011	265 555
2014	273 547
2017	192 847
2019	194 612



ZOOM SUR

La réhabilitation de la maternelle Joliot-Curie

avec rénovation thermique au niveau BBC-rénovation s'est terminée en décembre 2019.

NB : Ne sont pas comprises dans ces surfaces chauffées celles dont le chauffage n'est pas facturé à la ville (Théâtre des Amandiers, cathédrale...)

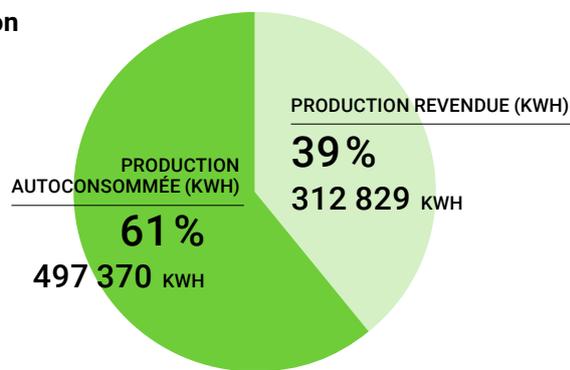


SUITE INDICATEURS

DJU* (mesure de la rigueur climatique)	Carbone rapporté DJU* 2011 [t]	Surface [m ²]
2011 1 701	2011 2 543	2011 293 891
2014 1 682	2014 2 330	2014 299 369
2017 1 820	2017 1 650	2017 301 760
2019 1 878	2019 1 435	2019 306 152

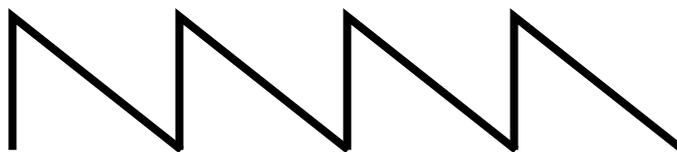
*Degré Jour Unifié

Détail de la production de photovoltaïque sur les bâtiments communaux en 2019 (Puissance installée de 920 kWc) :



PERSPECTIVES 2021

- > Le chantier de réhabilitation, restructuration et rénovation thermique du groupe scolaire Gorki (rénovation BBC, chauffage par réseau de chaleur, végétalisation des cours) s'engagera en vue d'une ouverture en septembre 2023.
- > Le chantier de réhabilitation du théâtre Nanterre-Amandiers (RT Globale -30% de gain énergétique sur les usages réglementaires, nouvelle chaufferie, isolation de l'enveloppe, etc.) débutera en mai 2021 après le réaménagement du bâtiment des ateliers qui accueillera une salle de spectacle provisoire pendant la durée des travaux.
- > Le contrat d'exploitation des installations de chauffage et de ventilation des bâtiments communaux a été renouvelé à l'été 2019. Dans la continuité du précédent, le nouveau contrat assigne des objectifs de consommation par bâtiment à l'exploitant avec un intéressement et concerne plus de 80 sites.
- > Les systèmes de gestion technique centralisée seront déployés dans une dizaine de sites afin de réduire leurs consommations par des actions sur la régulation du chauffage et de la ventilation ainsi que des mesures plus précises des consommations. Les objectifs sont réactualisés en fonction de la nature des travaux réalisés sur le site (menuiserie, enveloppe thermique, système de chauffe, régulation, etc.).





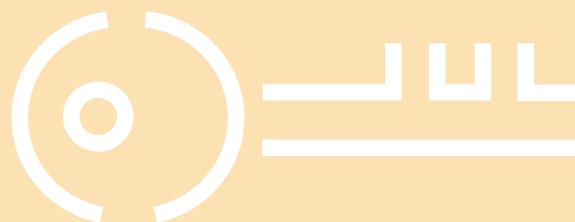


NANTERRE UNE POLITIQUE DE

CONSTRUCTION

DURABLE ET

SOLIDAIRE



**OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**



ACCOMPAGNER LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS DANS LA RÉHABILITATION DE LEUR LOGEMENT

CONTEXTE

Depuis plus de 20 ans, l'amélioration du parc privé ancien est l'un des axes majeurs de la politique de l'habitat de Nanterre. Fin 2019, un nouveau dispositif d'amélioration de l'habitat à la fois opérationnel et préventif, le Programme Opérationnel Préventif d'Amélioration des Copropriétés (POPAC), va permettre sur une durée de trois ans :

- d'accompagner 15 copropriétés anciennement suivies dans le Programme d'Intérêt Général (PIG) Nanterre Habitat Plus 4 jusqu'à l'achèvement des travaux,

- de diagnostiquer 10 copropriétés identifiées comme fragiles,
- d'organiser 2 ateliers/formations sur la gestion des copropriétés, la mise en œuvre de travaux de rénovation, le financement des travaux, et l'organisation de visites de chantier de copropriétés en rénovation.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION EN 2019

- Signature d'une convention avec SOLIHA, association spécialisée dans l'accompagnement des ménages modestes et très modestes vers la réalisation de travaux de rénovation et/ou d'adaptation de leur logement aux handicaps et au vieillissement. Implantée à Nanterre, elle accueille deux fois par mois des ménages sur rendez-vous. Avec la crise sanitaire seulement 25 dossiers ont été ouverts en 2020.
- Participation de la ville à la rénovation de l'habitat par le biais d'une subvention qu'elle alloue aux ménages modestes et très modestes. 50 000 euros par an sont ainsi réservés pour diminuer le reste à charge. SOLIHA est le gestionnaire de cette subvention.
- Mise en place d'une Veille et Observation des Copropriétés (VOC) afin de repérer les copropriétés fragiles de la ville avant qu'elles ne tombent dans une spirale de dégradation : identification d'indicateurs de fragilité et création d'un système de notation des copropriétés.



La copropriété du 65, rue Thomas-Lemaître après travaux

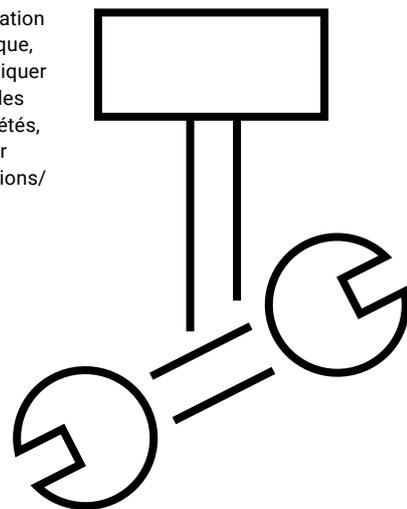
ZOOM SUR

Dans le cadre du POPAC :

- achèvement des travaux pour 4 copropriétés représentant 4,7 millions d'euros de travaux de rénovation et 130 ménages aidés. 2 réhabilitations portaient sur des rénovations thermiques ambitieuses (COPRO 21) permettant un gain énergétique entre 40 % et 50 %. Les deux autres réhabilitations concernaient des travaux lourds de résorption de l'habitat indigne ;
- lancement de 5 chantiers de rénovation représentant 3,2 millions d'euros de travaux de rénovation et 119 ménages aidés ;
- réalisation de 3 diagnostics multicritères qui ont montré des besoins en rénovation thermique ;
- deux d'entre elles (173 logements) ont montré leur motivation à réaliser des travaux de rénovation énergétique pour améliorer le confort des habitants ;
- visite d'un chantier de rénovation énergétique en copropriété.

PERSPECTIVES 2021

- > Dans le cadre du POPAC, les objectifs sont les suivants :
 - accompagner les 10 copropriétés en cours de travaux sur la partie administrative, technique et financière,
 - accompagner deux nouvelles copropriétés issues des diagnostics vers la définition d'un programme de travaux de rénovation énergétique,
 - diagnostiquer 3 nouvelles copropriétés,
 - organiser 3 formations/ateliers.
- > Dans le cadre de la convention avec SOLIHA, accompagnement de 70 ménages vers un projet de travaux de rénovation.
- > Identifier les copropriétés les plus fragiles à travers une veille et une observation de ces dernières.



2

DÉVELOPPER UNE OFFRE EN ACCESSION ENCADRÉE POUR ENCOURAGER L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ DES NANTERRIENS

CONTEXTE

Pour faire face à la crise du logement que subit l'Île-de-France depuis de nombreuses années, la ville de Nanterre mène une politique de logement active en matière d'accession encadrée pour que les Nanterriens puissent devenir propriétaires dans leur ville. L'un des objectifs poursuivis est de permettre à des ménages primo-accédants aux revenus modestes ou limités, notamment ceux issus du parc social et les jeunes, d'accéder à la propriété à Nanterre en dépit de l'inflation que connaît le marché immobilier.

Ainsi, de nouvelles formes d'accession encadrée à la propriété sont développées comme le bail réel solidaire basé sur le principe de dissociation du foncier et du bâti qui garantit une accession sociale et solidaire sur le très long terme ; et l'habitat participatif et coopératif qui s'inscrit hors du système spéculatif car ce ne sont pas les logements qui sont vendus mais des parts sociales dont la valeur est déconnectée de la valeur du bâti.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



PERSPECTIVES 2021

- > Accompagner la réalisation d'une première opération expérimentale en Bail Réel Solidaire sur un terrain de la ville rue Philippe-Triaire. Développement de ce type de programme dans d'autres opérations d'aménagement comme celui des Groupes.
- > Continuer l'encadrement des prix de sortie au sein des opérations d'aménagement.

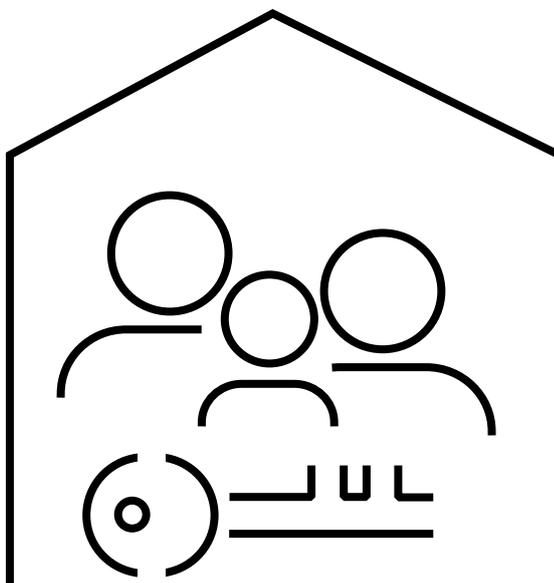
INDICATEURS

DEPUIS 2006, **894** LOGEMENTS ONT ÉTÉ COMMERCIALISÉS EN ACCESSION ENCADRÉE À DES PRIX INFÉRIEURS DE 25 % À 30 % À CEUX DU MARCHÉ.

EN 2019, **3** NOUVEAUX PROJETS ONT ÉTÉ COMMERCIALISÉS AVEC DES CLAUSES ANTI-SPÉCULATIVES DE 10 ANS ET UN PROJET DE COOPÉRATIVE D'HABITANTS A ÉTÉ LANCÉ AUX GROUES SUR LE LOT 3 HANRIOT ARAGO (PROMOTEURS LAMOTTE ET BRÉMOND) ET LA SOCIÉTÉ COURTOISIE URBAINE ACCOMPAGNE LES FUTURS COOPÉRATEURS EN VUE DE LA CRÉATION DE LA COOPÉRATIVE (7 À 8 LOGEMENTS).

EN 2019, **45** LOGEMENTS EN ACCESSION ENCADRÉE ONT ÉTÉ LIVRÉS.

EN 2020, **80** LOGEMENTS EN ACCESSION ENCADRÉE ONT ÉTÉ LIVRÉS.



3

SUIVRE LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE LA POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT À NANTERRE

CONTEXTE

Depuis 1999, la Conférence Communale du Logement (CCL) réunit chaque année l'ensemble des bailleurs sociaux et acteurs locaux du logement et de l'habitat afin d'analyser les mouvements intervenus dans le parc social et l'évolution de la demande de logement social.

Suite à l'installation de la Conférence Intercommunale du Logement de Paris-Ouest la Défense (POLD) le 2 octobre 2018, il a été proposé d'organiser différemment l'édition 2018, au travers de « Rencontres de l'Habitat » dédiées à un temps d'échanges avec les conseillers municipaux, les associations d'accès aux droits, les centres sociaux, les amicales de locataires, les bailleurs sociaux.

ACTIONS EN 2020

- ⊙ En raison de la crise sanitaire, les Rencontres de l'Habitat n'ont pas pu voir le jour. Cependant, le bilan des attributions 2019 a tout de même été réalisé.
- ⊙ 1956 logements sociaux livrés entre 2012 et 2019, contre 987 démolis, soit une offre nette avoisinant les 1000 logements sociaux familiaux supplémentaires.
- ⊙ Poursuite du rééquilibrage entre quartiers de l'offre de logements sociaux et mise en place de la MOUS interbailleurs pour permettre de réaliser dans de bonnes conditions les relogements à venir nécessaires aux projets de rénovations des quartiers Chemin-de-l'Île, Anatole-France et Parc Sud.

INDICATEURS

EN 2019, LES RENCONTRES DE L'HABITAT ONT ÉTÉ RECONDUITES ET ONT RASSEMBLÉ LE 22 NOVEMBRE ENVIRON **80** PERSONNES.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



4

POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DE LA CHARTE QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS NEUVES

CONTEXTE

Suite à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en 2015, la ville s'est dotée d'une « charte qualité des constructions neuves » pour aller plus loin que la législation en vigueur en matière de politiques de l'habitat et d'aménagement durable ce afin d'encadrer la production de logements neufs en recherchant à renforcer la qualité des constructions et réduire les malfaçons. Dans une logique d'amélioration continue, la charte est réévaluée chaque année avec l'ensemble

des partenaires dans le cadre des journées de l'habitat. Conformément aux engagements pris dans le cadre du rapport 2018, afin de mieux suivre l'application de la charte, la ville a signé le 21 mars 2019, une convention avec CERQUAL. Cet organisme certificateur pourra ainsi délivrer le label NF Habitat HQE Nanterre aux projets immobiliers qui respecteront les référentiels NF Habitat, Haute Qualité Environnementale (HQE), ainsi que la charte qualité des constructions neuves de la ville de Nanterre.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



PERSPECTIVES 2021

> Livraison de **881** logements conformes à la charte.

INDICATEURS

DEPUIS SON ADOPTION, 26 PERMIS DE CONSTRUIRE SOUMIS À LA CHARTE ONT ÉTÉ DÉLIVRÉS, REPRÉSENTANT

1514 LOGEMENTS, QUE CE SOIT DANS LE DIFFUS (13 OPÉRATIONS) OU EN SECTEUR D'AMÉNAGEMENT (13 OPÉRATIONS).

599 LOGEMENTS LIVRÉS EN 2019 (DONT 230 LOGEMENTS SOCIAUX) PARTICIPENT AU RÉÉQUILIBRAGE DE L'OFFRE IMMOBILIÈRE SUR LA VILLE.

5

CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX PERFORMANTS ÉNERGÉTIQUEMENT

CONTEXTE

Un travail important est réalisé lors de la conception d'un bâtiment avec la prise en compte du bio climatisme, conception et isolation optimales de l'enveloppe bâtie, l'installation de systèmes performants (éclairage LED, chaudière performante, ventilation double flux, GTB etc.) ainsi que le développement de systèmes d'énergie renouvelables pour la production d'électricité et de chaleur.

L'énergie grise des matériaux est prise en compte dans la conception : utilisation du bois au groupe scolaire Sayad, dans les centres de loisirs de Romain-Rolland et Joliot-Curie, de la terre crue au groupe scolaire Makeba... Un travail sur les matériaux dans le bâtiment est également réalisé : linoléum d'origine biosourcé pour les sols par exemple. L'ensemble de ces critères est pris en compte dans les appels d'offre de la ville et est évalué dans les propositions remises par les candidats.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS EN 2020

- Travaux de construction des vestiaires du stade Jean-Guimier (à énergie positive, construction mixte bois/béton).

INDICATEURS

INDICATEURS PLAN CLIMAT :

2013 : GROUPE SCOLAIRE A. SAYAD

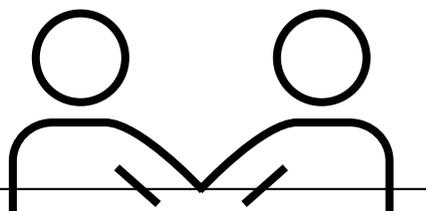
2015 : MAISON DE L'ENFANCE (ACCUEILLANT LE CENTRE DE LOISIRS DES PÂQUERETTES) / EXTENSION DE LA MAISON DU CHEMIN-DE-L'ÎLE (ESPACE JEUNESSE) / HALTE-ACCUEIL KIDIBOUT

2016 : TERRASSE 9 : CENTRE SOCIOCULTUREL ET SALLE DE QUARTIER / MULTI-ACCUEIL GRAND CHAMP (CRÈCHE DIDEROT) / MUSIQUE POUR TOUS / PÔLE MOBILITÉ

2017 : EXTENSION DU GROUPE

SCOLAIRE DES PÂQUERETTES (OUVERTURE EN AVRIL 2018) / CENTRES DE LOISIRS ROMAIN-ROLLAND ET JOLIOT-CURIE / CENTRE SOCIAL ET CULTUREL LA TRAVERSE

2019 : GROUPE SCOLAIRE MIRIAM-MAKEBA



PERSPECTIVES 2021

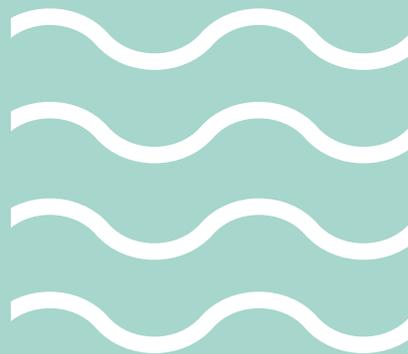
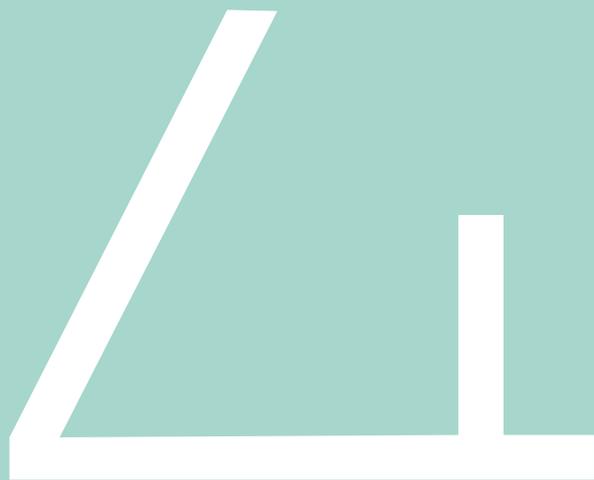
- > Poursuivre les études et débiter les travaux de la Maison de la santé du quartier Centre qui sera BEPOS et E3C11, qui disposera d'ossatures de façade en bois et produira de l'électricité renouvelable avec ses panneaux photovoltaïques en toiture. Un système de géothermie sur sonde sera utilisé pour le chauffage du bâtiment.
- > Pour tous les bâtiments et groupes scolaires, un travail est en cours sur la conception du bâtiment et la végétalisation des cours pour limiter l'effet îlot de chaleur urbain et favoriser le confort en été.
- > Débuter les travaux du premier groupe scolaire du quartier des Groues (dans le secteur François-Hanriot) : BEPOS E3C1 (très proche du niveau E4C2*), ossature bois et production d'électricité renouvelable avec ses panneaux photovoltaïques en toiture. Le bâtiment sera alimenté par le réseau de chaleur ENERTHERM.
- > Poursuivre les études de conception sur le second groupe scolaire du quartier des Groues (BEPOS E4C2*).
- > Gymnase Langevin : lancement de la consultation pour un Marché Global de Performance Énergétique (MPGP) – Gymnase de type BEPOS E4C2* avec intéressement sur les résultats en phase d'exploitation. Le bâtiment sera alimenté depuis la chaufferie bois existante dans le groupe scolaire Paul-Langevin.
- > Lancer le début des études sur le groupe scolaire Jacques-Decour (phase programmatique en cours fin 2020) – GS de type BEPOS E4C2*.



ZOOM SUR

Fin des travaux de la régie des espaces verts et de la crèche Souris verte (VEFA)

*Le label E+C- est un label de qualité pour les bâtiments à énergie positive (E+) réduisant leur impact carbone (C-). Le niveau E4C2 est la note la plus élevée de ce label.



NANTERRE UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE

LA

PRÉSERVATION

DES

RESSOURCES

NATURELLES

**OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**



MOBILISER LA POPULATION À RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS ET LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS

CONTEXTE

Avec la raréfaction des matières premières, les pollutions liées à la collecte, l'enfouissement ou l'incinération, la réduction de la production de déchets est un enjeu majeur en matière de préservation des ressources naturelles. La politique en matière de réduction, de tri, de collecte et de valorisation des déchets est une compétence exercée de plein droit par l'établissement public territorial Paris Ouest la Défense (POLD). Cette politique s'articule autour de 3 axes :

1. Favoriser la valorisation des déchets

- Subvention à l'achat de composteurs distribués par la ville.
- De nombreux points de collecte sur le territoire répertoriés sur le site internet de la ville (122 colonnes à verre, 46 bornes à textiles, 35 bornes à piles, 14 composteurs collectifs).
- Collecte des biodéchets marchés forains du Centre et de la Gare et le groupe scolaire Jules-Ferry B.

2. Sensibiliser tous les publics

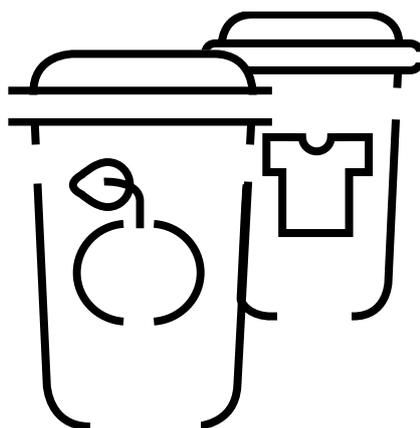
Dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation nationale, la ville mène auprès des écoliers et d'un public adulte des actions de sensibilisation au tri des déchets, afin que cette thématique soit intégrée au programme scolaire et lors de manifestations (ÉcoZone) ou d'ateliers.

Ces interventions permettent d'allier préservation des ressources, acquisition de gestes citoyens et de se familiariser avec les modes de collecte locaux.

3. Renforcer la propreté et lutter contre les incivilités

Pour répondre aux incivilités en matière de déchets (bacs non rentrés, dépôts sauvages), la ville a mis en place :

- Une brigade de lutte contre les incivilités composée d'agents de la police municipale, de surveillance de la voie publique et d'agents de médiation.
- Une surveillance vidéo sur l'espace public.
- Un téléservice sur nanterre.fr à disposition des habitants pour signaler les incivilités véhicules en stationnement longue durée, dépôts sauvages, bacs poubelles sur la voie publique, mécanique sauvage.
- Un ramassage des dépôts sauvages par camion dans un délai de 48 heures maximum.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS EN 2020

- Mise à jour du guide des consignes de tri.
- Collecte des biodéchets des marchés forains du Centre et de la Gare.



ZOOM SUR

Collecte des biodéchets sur le groupe scolaire Jules-Ferry B (septembre 2019)

PERSPECTIVES 2021

- > Communication sur l'extension des consignes de tri : le bac jaune s'ouvre à tous les emballages plastiques.
- > Étude sur l'opportunité d'étendre la collecte des biodéchets à deux sites supplémentaires (écoles et marchés forains).
- > Renouvellement du marché de collecte des déchets, qui intégrera l'aspect réduction de l'impact environnemental.

INDICATEURS

EN 2019, **370,26** KILOS PAR HABITANT SOIT UNE BAISSÉ DE 20 KILOS PAR HABITANT PAR RAPPORT À 2017.

865 COMPOSTEURS ONT ÉTÉ DISTRIBUÉS JUSQU'À FIN 2019.

EN 2019, **92,6%** DES OBJETS APPORTÉS À LA RESSOURCERIE ONT ÉTÉ VALORISÉS, SOIT 2 800 TONNES.

DEPUIS 2017, **48** CLASSES ONT BÉNÉFICIÉ D'ATELIERS DISPENSÉS PAR LES AMBASSADEURS DU TRI.

2

CONTINUER LA LUTTE CONTRE LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES CHIMIQUES

CONTEXTE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités territoriales n'utilisent plus de produits phytosanitaires sur leur patrimoine, à l'exception des cimetières et stades.

La ville avait anticipé cette obligation légale dès 2012, en abandonnant progressivement l'emploi de produits chimiques sur les espaces verts (plan vert et le plan de désherbage).

À partir de 2017, à Nanterre, aucun produit chimique n'est utilisé pour l'entretien des espaces verts, des cimetières et des stades.

Des méthodes alternatives de désherbage sont utilisées comme le désherbage thermique ou manuel. L'interdiction d'utiliser des pesticides s'est étendue aux particuliers en janvier 2019.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS EN 2019

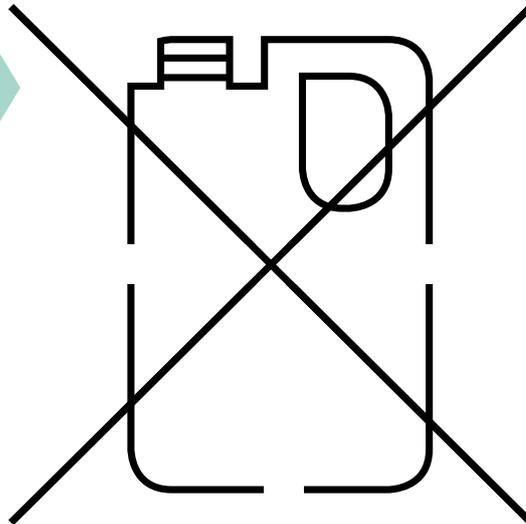
- ⦿ Promulgation en septembre 2019 d'un arrêté interdisant totalement l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse sur tout le territoire. Une procédure judiciaire est en cours, cet arrêté étant considéré illégal.

INDICATEUR

ZÉRO PRODUIT CHIMIQUE POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, DES CIMETIÈRES ET DES STADES.

PERSPECTIVES 2021

> Un comité de pilotage se tiendra en 2021, en présence des élus et des services municipaux, afin de dresser le bilan des pratiques écologiques de la ville et d'échanger sur les perspectives à mettre en place (formations, achat de matériels...).



ZOOM SUR

Sensibilisation en décembre 2019 des propriétaires privés :

présentation de la démarche zéro-phyto, échanges des bonnes pratiques.



Désherbage à la binette dans le cimetière du Centre

3

LABELLISATION ÉCO-JARDIN DU CIMETIÈRE DU MONT-VALÉRIEN

CONTEXTE

Le label Éco-Jardin, créé par Plante&Cité et porté par l'Agence régionale Île-de-France, récompense les espaces verts gérés de façon écologique.

Le cimetière du Mont-Valérien est le deuxième espace communal à être labellisé Éco-Jardin, après le parc des Chênevieux en 2013 (renouvelé en 2018).

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

L'audit réalisé en octobre 2020 dans le cimetière paysager du Mont-Valérien, a souligné la qualité d'une gestion écologique :

- L'absence d'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques depuis 2017.
- La plantation de prairies fleuries.
- Une maîtrise des consommations d'eau grâce à un arrosage raisonné.
- Le compostage des déchets verts.
- La mise en œuvre d'une gestion différenciée respectueuse de la flore et de la faune.

INDICATEURS

ONT ÉTÉ OBSERVÉES
DANS LE CIMETIÈRE DU MONT-VALÉRIEN :

152 ESPÈCES FLORISTIQUES

32 ESPÈCES D'OISEAUX

3 ESPÈCES DE CHAUVÉ-SOURIS

31 ESPÈCES D'INSECTES

PERSPECTIVES 2021

> 2^e année d'observations naturalistes dans le cimetière du Mont-Valérien dans le cadre de l'étude COOL, relative à la biodiversité des cimetières franciliens.



ZOOM SUR

La prairie fleurie du cimetière du Mont-Valérien

4

ÉTUDE DES POLLINISATEURS SAUVAGES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL PAR L'OPIE

CONTEXTE

Les ruches installées sur la ville et communes avoisinantes sont de plus en plus nombreuses. Les colonies de ruches sont composées d'une seule espèce, l'abeille domestique, Apis mellifera, qui entre en concurrence avec les pollinisateurs sauvages et locaux (autres espèces d'abeilles, bourdons, syrphes, mouches...).

ACTION EN 2019

- La ville a fait appel en 2020 à l'OPIE (l'office pour les insectes et leur environnement) qui a réalisé une étude sur l'état de santé des pollinisateurs sauvages dans les espaces communaux afin de mieux comprendre l'influence des ruches sur notre environnement.

OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



PERSPECTIVES 2021

- > Cette étude permettra de favoriser le retour de ces pollinisateurs sauvages, que ce soit par le biais de l'augmentation d'espaces végétalisés et fleuris, le choix de semis spécifiques, la plantation d'espèces indigènes ou l'installation d'aménagements de nidification de pollinisateurs sauvages (tiges creuses, ensablement, bois mort...).
- Les résultats de cette étude seront disponibles en 2021.

5

SUIVI NATURALISTE DES ESPACES VERTS COMMUNAUX

CONTEXTE

Afin d'associer la population dans la préservation de la biodiversité locale, la ville met en place depuis 2014 des protocoles en s'appuyant sur les sciences participatives :

- Florilèges pour la flore prairiale,
- PROPAGE pour les papillons,
- SPIPOLL pour les insectes pollinisateurs,
- Vigie Chiro pour les chauve-souris,
- Lichen Go pour les lichens,
- Mission hérisson pour la petite faune,
- OPVT pour les vers de terre,
- Opération Escargots pour les escargots.

La ville utilise également ses propres protocoles pour observer l'avifaune, la flore en général, les mammifères, les amphibiens et les reptiles. Ces observations naturalistes permettent d'identifier des sites d'intérêt écologique, de connaître l'état de la biodiversité des sites communaux, et de mettre en œuvre des mesures de préservation ou de restauration des milieux.

OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS EN 2020

- L'Agence Régionale de la biodiversité a lancé en 2020 l'étude COOL sur la biodiversité des cimetières franciliens. Le cimetière du Mont-Valérien a été sélectionné parmi les 45 cimetières franciliens pour participer à l'étude. Plusieurs axes sont observés : la flore herbacée, les insectes pollinisateurs, les chiroptères, la petite faune et l'avifaune.

INDICATEURS

1081 ESPÈCES CUMULÉES ONT ÉTÉ OBSERVÉES ENTRE 2011 ET 2020 (1^{ER} JANVIER 2020), DONT :

637 ESPÈCES FLORISTIQUES (+ 154 DEPUIS 2016)

4 ESPÈCES DE CHAUVE-SOURIS (DEPUIS 2016)

293 ESPÈCES D'INSECTES (+12 DEPUIS 2016)

9 ESPÈCES D'AMPHIBIENS (+4 DEPUIS 2016)

3 ESPÈCES DE REPTILES (+2 DEPUIS 2016)

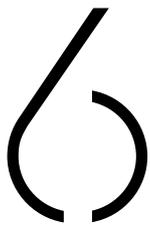


ZOOM SUR

En 2019 a été observé un renard roux dans le cimetière du Mont-Valérien

PERSPECTIVES 2021

- > Poursuite du suivi naturaliste.
- > Stabilisation des protocoles et des lieux d'observation.



POUR SUIVRE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS ET LE DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE ARBORÉ

CONTEXTE

Accroître la place de la nature en ville est nécessaire pour lutter contre les effets du réchauffement climatique et améliorer le bien-être de la population.

Cela passe par le renforcement des espaces arborés, la perméabilisation des sols et l'implantation d'activités d'agriculture urbaine.

À noter que les arbres participent par ailleurs à la lutte contre les îlots de chaleur urbaine.

La gestion différenciée est une technique d'entretien des espaces verts qui contribue à un développement plus naturel de la végétation et favorise le retour de la biodiversité. À Nanterre, cela se traduit par des fauches tardives, une meilleure gestion de la ressource en eau, la plantation d'espèces indigènes, la suppression de l'utilisation des produits chimiques.

La préservation des ressources naturelles passe également par la mise en place d'outils visant à protéger le patrimoine existant, comme le Barème d'Évaluation de la Valeur de l'Arbre (BEVA), approuvé par le conseil municipal en 2019. Il s'agit d'un outil dissuasif mis en place afin de protéger le patrimoine végétal précieux et qui prévoit des compensations financières et/ou en nature.

Le patrimoine végétal est également protégé par le PLU, qui comporte de nombreuses clauses protégeant des arbres isolés, des alignements d'arbres ou espaces verts protégés. Cet outil d'urbanisme permet également d'encourager la végétalisation avec des objectifs différenciés par secteur en matière de perméabilité des sols, de végétalisation des façades et des toitures.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS EN 2019

- ⊙ Mise en œuvre d'un programme de perméabilisation des sols dans les cours d'école, les terrains de sport et la voirie.
- ⊙ Études en cours pour installer des activités d'agriculture urbaine professionnelle sur des terrains dont la ville est propriétaire, notamment sur le terrain du 38 avenue de la République.



ZOOM SUR

Végétalisation du centre de loisirs des Bizis

Désimperméabilisation et végétalisation de la cour du centre de loisirs des Bizis (hiver 2019/2020), réalisée dans le cadre de la démolition et de la relocalisation du bâtiment : 698 m² de sols désimperméabilisés, 36 arbres et 135 arbustes plantés, 250 m² de prairie fleurie plantée.

INDICATEURS

13 000

ARBRES ENTRETENUS PAR LA VILLE.

327 000 EUROS EN 2020

PUIS 150 000 EUROS EN 2021

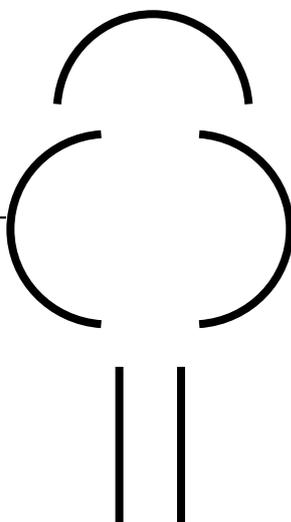
POUR LE PROGRAMME DE

PERMÉABILISATION DES SOLS.

LE PLAN PLURI-ANNUEL D'INVESTISSEMENT

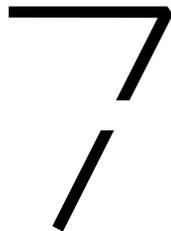
EST RÉVISÉ CHAQUE ANNÉE.

AUGMENTATION DE **9,74%**
DES SURFACES GLOBALES EN GESTION
DEPUIS 2010 SOIT UNE HAUSSE DE 97 HA.



PERSPECTIVES 2021

- > Engagement pris par la ville de planter 5 000 arbres supplémentaires durant le mandat municipal (2020-2026).
- > Réflexion engagée pour proposer d'autres sites à la labellisation (alignement d'arbres par exemple).



VERS UNE MEILLEURE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

CONTEXTE

Préserver la ressource en eau passe par la réduction de l'arrosage des espaces verts, en choisissant des plantes aux besoins hydriques moindres et en rationalisant l'utilisation des réseaux d'arrosage, en partenariat avec les aménageurs (SEMNA, PLD).

L'obligation de gérer les eaux pluviales sans rejet dans le réseau communal permet de limiter les débordements du réseau dans les milieux naturels et d'éviter les pollutions de la Seine. La gestion des eaux pluviales passe aussi par des solutions paysagères comme la création de jardin de pluie, de toiture végétalisée ou de tranchée drainante. Ce qui permet de réduire les îlots de chaleur et développer la végétalisation en ville.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS EN 2019-2020

- Désimperméabilisation partielle de la cour d'école élémentaire Miriam-Makeba.
- Agrandissement des espaces végétalisés du parc des Anciennes-Mairies (+ 392 m²), bénéfique en terme l'infiltration des eaux pluviales.

INDICATEURS

194 602 M³ D'EAU CONSOMMÉE EN 2019 DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX SOIT UNE BAISSSE DE 37,5 % DEPUIS 2015.

55 850 M³ D'EAU CONSOMMÉE POUR L'ARROSAGE EN 2019 SOIT UNE BAISSSE DE 5,20 % DEPUIS 2015.

60% D'ÉCONOMIE EN EAU RÉALISÉE SUR LES PISCINES (POUR UN OBJECTIF INITIAL DE 41%).

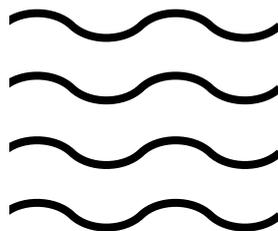
65 248 € D'AIDES FINANCIÈRES DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE DANS LE CADRE DES PROJETS DE DÉSIMPERMÉABILISATION.

PERSPECTIVES 2021

> Signature du contrat « Eau, Trame Verte et Bleue et Climat » reportée en 2021 en raison du contexte sanitaire : 14 projets tels que la végétalisation de toitures, la désimperméabilisation des sols ou la réalisation de parcours éducatifs sur l'eau pour les élèves.

> 2^e phase de travaux d'agrandissement du parc des Anciennes-Mairies.

> Réhabilitation du bassin écologique du parc des Chênevieux au printemps 2021.



ZOOM SUR

Aménagement paysager réalisé boulevard National en décembre 2020

qui a permis de désimperméabiliser et de végétaliser une partie du trottoir et de créer 107 mètres carrés d'espaces verts supplémentaires.



NANTERRE UNE POLITIQUE DE

LUTTE CONTRE

LES RISQUES

SANTÉ-

ENVIRONNEMENT

**OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**



TRAVAILLER SUR LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT UN PUBLIC SENSIBLE

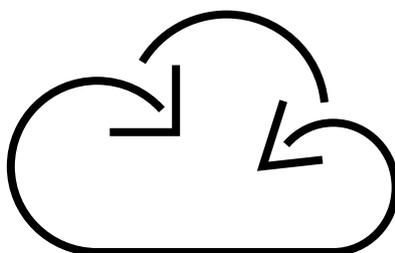
CONTEXTE

Certains publics sont plus sensibles que d'autres à la qualité de l'air intérieur, en particulier les enfants qui passent près de 90 % de leur temps dans des lieux clos : leur logement, les transports, l'école ou la crèche.

Nanterre s'est engagée en 2012 et 2014 dans des campagnes de mesures en hiver et en été dans 19 établissements (multi-accueils et relais parents assistants maternels de la ville).

Les paramètres mesurés sont le benzène (composé organique volatil), le formaldéhyde, le CO2 (indicateur

de confinement de l'air intérieur). Tous les résultats ont été déclarés conformes par rapport aux valeurs de référence utilisées.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



PERSPECTIVES 2021

- > Mise en place progressive d'une démarche dans les 140 établissements concernés de la ville :
 - évaluation des moyens d'aération de l'établissement,
 - mise en œuvre d'un programme d'actions de prévention consistant à agir sur les sources potentielles de polluants intérieurs dans les établissements,
 - mise en place d'une sensibilisation auprès des personnels concernés.

2

INTÉGRER UNE APPROCHE SANTÉ À LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT POUR CONTRIBUER AU BIEN-ÊTRE DE TOUS LES NANTERRIENS

CONTEXTE

Depuis 2015, le PLU encadre les futurs développements, pose des exigences de qualités urbaines et environnementales et promeut un Urbanisme Favorable à la Santé (UFS). La réalisation d'Évaluation d'Impact en Santé (EIS) s'inscrit dans cet engagement.

À ce jour, la ville a mené en lien avec ses aménageurs, trois EIS sur son territoire, sur les projets Cœur de Quartier, les Papeteries de la Seine et les Groues.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



PERSPECTIVES 2021

- > Poursuivre le travail sur la mise en œuvre des recommandations des EIS des Papeteries de la Seine et des Groues, avec l'ensemble des parties prenantes du projet, tout en intégrant les aléas des projets.
- > Fédérer l'ensemble des acteurs de l'aménagement autour de cette approche santé pour que cette vision devienne commune.
- > Intégrer les enjeux d'un Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) à l'ensemble des opérations, sans forcément avoir recours à l'outil EIS.

3

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ, UNE APPROCHE GLOBALE ET PARTAGÉE PAR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

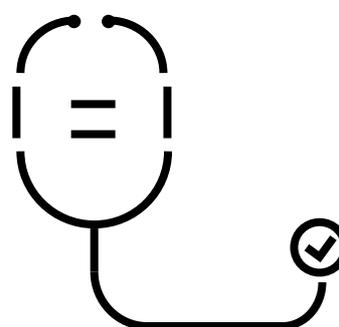
CONTEXTE

Le premier contrat local de santé a été signé le 24 janvier 2012, entre l'Agence Régionale de Santé Île-de-France, la municipalité et la préfecture des Hauts-de-Seine pour une durée de 6 ans. Il s'agit du seul contrat en Île-de-France signé pour une telle durée. Il a été élaboré sur la base de l'identification des besoins et des publics prioritaires au travers de différents diagnostics de l'observatoire local de la santé, de l'atelier santé ville et de la monographie réalisée conjointement avec l'ARS en préambule du contrat.

Il est constitué de 37 fiches actions s'articulant autour de 5 axes stratégiques que sont : la santé de l'enfant, la santé des jeunes et jeunes adultes, la santé des femmes, la santé des personnes âgées, la santé des publics vulnérables.

Sa révision doit permettre de renforcer les actions en matière de ciblage et moyens mis en œuvre, ainsi que l'intégration de nouvelles thématiques parmi lesquelles on peut citer la santé environnementale.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



INDICATEURS 2019

70 000 CONSULTATIONS SONT RÉALISÉES PAR AN DANS LES 3 CENTRES MUNICIPAUX DE SANTÉ.

2 857 JEUNES DE 12 À 25 ANS REÇUS À L'ESPACE SANTÉ JEUNES (ESJ) OU AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE ACTION COLLECTIVE DE PRÉVENTION.

10 000 ENFANTS VUS, CHAQUE ANNÉE, DANS LES ÉCOLES POUR LA PRÉVENTION BUCCODENTAIRE.

906 CONSULTATIONS AU CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF) ET 32 INFORMATIONS COLLECTIVES.

1 329 ENFANTS SUIVIS PAR LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI).

7 PROGRAMMES D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP) DANS LES CENTRES MUNICIPAUX DE SANTÉ (CMS) : ÉCOLE DU DOS, ÉCOLE DE L'ASTHME, DIABÈTE, SURPOIDS, STRESS, HYPERTENSION ARTÉRIELLE, LOMBALGIES.



ZOOM SUR

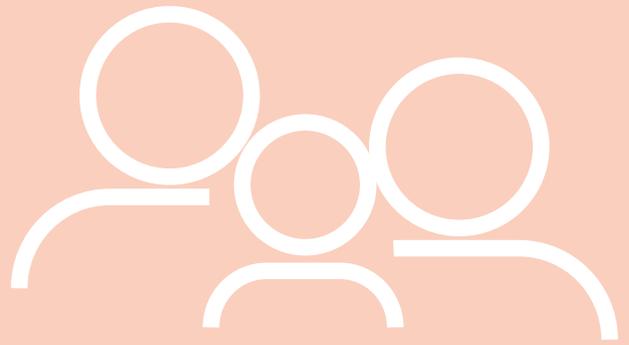
Les programmes d'éducation thérapeutique du patient

Un accompagnement sur-mesure pour apprendre à vivre avec sa pathologie.

PERSPECTIVES 2021

- > 1^{er} trimestre : début de la révision du contrat local de santé pour renforcer les actions ciblées et intégrer de nouvelles thématiques, dont la santé environnementale.
- > l'écriture collective du Contrat local de santé, avec une contractualisation prévisible.





L'INCLUSION DE TOUS LES PUBLICS



**OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**



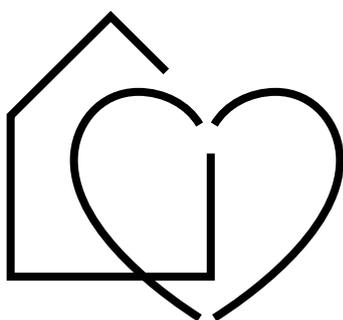
ACCOMPAGNER LES PUBLICS SANS DOMICILE

CONTEXTE

21 % des Nanterriens vivent sous le seuil de pauvreté, un taux qui se stabilise et traduit en réalité des situations de vie complexes

et diverses appelant à un panel de réponses aussi bien sur le court terme, pour répondre à des accidents de la vie, qu'à un accompagnement sur le plus long terme.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

○ La domiciliation administrative des publics sans domiciles dont le nombre est passé de 213 en 2009 à 547 en 2019. Nanterre est en deuxième position des villes du département en matière de nombre de domiciliations. Cette mission est en partie assurée par convention avec l'ASSOL qui en domiciliant ces personnes leur permet d'accéder à leurs droits depuis 2009. L'association propose un accueil de jour et un accompagnement social si nécessaire.

○ Convention entre le CCAS et le CARRUD (Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues) pour les publics en errance dans le centre-ville, tandis qu'il assure la coordination des acteurs du territoire (l'ASSOL, le CAARUD, la Croix Rouge, l'Ordre de malte et EMMAÛS) pour la réalisation de maraudes ou encore la mise à l'abri.

2

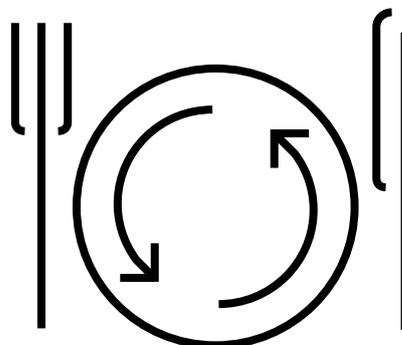
LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE – OUVERTURE DE L'ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

ACTIONS

- La ville contribue chaque année au financement de quelques 160 000 repas des 403 988 repas distribués par les Restos du cœur, le Secours populaire, le Secours catholique et le Relais Bébé.
- De plus, la ville a apporté son concours à l'ouverture d'une épicerie sociale et solidaire qui a ouvert en novembre 2019 afin d'apporter une nouvelle offre pour répondre à la diversité des situations de précarité alimentaire (réalisation et mise à disposition des locaux, financement d'un travailleur social à mi-temps, soutien financier...). Elle a vocation à s'adresser à un public en moins grande précarité dont la situation financière peut se trouver

déséquilibrée par un accident de la vie (maladie, séparation, chômage, retraite...), une dépense imprévue ou un projet à financer. C'est une réponse ponctuelle, limitée dans le temps qui permet le choix des denrées et une participation financière à leur achat, facteurs de respect de la dignité des bénéficiaires. C'est aussi un lieu qui a pour objectifs la convivialité et la mixité sociale, qui propose un accompagnement global et différents ateliers (jardinage, cuisine, bien-être...) permettant à chacun d'être acteur au sein l'épicerie aux côtés de l'équipe de bénévoles et salariés.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



INDICATEURS

398 374 DÉLIVRÉS PAR LES RESTOS DU CŒUR ET LE SECOURS POPULAIRE EN 2019.

158 675 FINANCÉS PAR LE CCAS EN 2019.

14 PERMANENCES À L'ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE,
87 PERSONNES RENCONTRÉES.

3

ACCOMPAGNER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

CONTEXTE

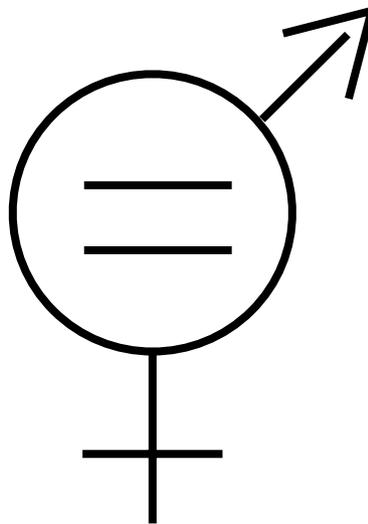
La ville mène différentes actions pour lutter contre les violences faites aux femmes à travers de la sensibilisation et le soutien à des structures spécialisées qui accompagnent les victimes.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION

⊙ Convention entre le CCAS et une société de taxis qui remet des bons de prise en charge au commissariat lors de plainte de manière à ce que la victime en ITT (interruption temporaire de travail) puisse faire constater les blessures physiques et psychologiques par les UMJ (Unités médico-judiciaire) de Garches. Ce dispositif a été mis en place car compte tenu de l'éloignement géographique de l'hôpital de Garches, faute de moyens matériels (absence de véhicule ou d'argent pour payer un taxi) et souffrant du traumatisme de leur agression, les victimes renoncent à cette démarche pourtant indispensable afin d'apporter des preuves des violences pour la poursuite de leur procédure.



ZOOM SUR

La prise en charge des victimes de violences

Les victimes de violences qui se présentent au commissariat sont accompagnées par une assistante sociale et une psychologue. Pour les situations urgentes et complexes, elles peuvent être directement prises en charge par la Brigade Locale de Protection des Familles (BLPF), unité spécialisée.

PERSPECTIVES 2020-2021

- > La mise en place d'un lieu ressource pour les femmes victimes de violences est à l'étude. Ce dernier vise à rassembler plusieurs acteurs associatifs et institutionnels locaux afin de faciliter leur accompagnement.
- > Des sensibilisations des services d'accueil sont prévues afin de professionnaliser l'accompagnement fait aux femmes victimes de violences conjugales.
- > Des stages d'initiation au self-défense vont être mis en place pour les femmes en situation de mobilité réduite (statistiquement plus concernées par les agressions).

4

RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

CONTEXTE

Dans un contexte de dématérialisation des démarches administratives, une frange non négligeable de la population qui ne maîtrise pas l'usage du numérique se trouve en difficulté. Cela s'est traduit par une augmentation très significative des demandes d'accompagnement auprès d'associations locales, des centres sociaux, des travailleurs sociaux du CCAS, à l'hôtel de ville, mairies de quartiers ou encore un usage accru du parc informatique de la médiathèque.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le numérique constitue aujourd'hui une part importante dans la socialisation des Nanterriens notamment avec des événements uniquement consultables sur les réseaux sociaux ou internet, l'accès à l'emploi...

ACTION EN 2020

Le CCAS a mis en place deux outils opérationnels facilitant l'accès au numérique :

- Le coffre-fort numérique permet aux personnes vulnérables (situations d'hébergement, habitat précaire, publics jeunes mais aussi seniors ou personnes en situation de handicap) d'avoir un lieu sécurisé pour stocker leurs documents administratifs et faciliter leur demande de droits. Tandis que les professionnels peuvent y accéder via un compte Reconnect de manière sécurisée et conforme au RGPD.
- Le « pass numérique », des bons de 50€ à 100€ dispensés aux personnes connaissant des difficultés avec l'outil informatique afin qu'elles puissent bénéficier de formations.

5

ACCOMPAGNER LES SENIORS, UN ENJEU FORT DE LIEN SOCIAL

CONTEXTE

Au dernier recensement, les 60 ans et plus représentaient 15 % (contre 13 % en 1999) de la population nanterrienne. Parallèlement à cela, la part des seniors très âgés progresse elle aussi : les 80 ans et plus représentent désormais 3 % de la population (contre 1,8 % en 1999).

OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les problématiques qui concernent les seniors sont très diverses et touchent tant aux conditions de vie matérielles (près de 20 % des seniors vivent sous le seuil de pauvreté) qu'aux enjeux liés au vieillissement en lui-même (perte d'autonomie, isolement, etc.).

ACTIONS

- Le service du maintien à domicile propose des prestations de ménage, de livraison de repas, d'accompagnement et de menus travaux,
- Le secteur festivités et structures d'animation de proximité seniors : ces deux secteurs veillent à porter une action de prévention de l'isolement au travers d'un programme d'animations de proximité et de festivités renouvelées depuis 2015.
- Pour répondre à la crise sanitaire :
 - mise en place de 2 plateformes téléphoniques et d'une messagerie ;
 - renfort du portage de repas à domicile (passage de 4 tournées habituelles à 8 en avril 2020) ;
 - partenariat avec la Croix Rouge pour la livraison de courses ;
 - une veille sociale et sanitaire en direction du listing des personnes ;
 - la coordination et le soutien aux acteurs du champ de la solidarité.

INDICATEURS

14 835 SENIORS DE 60 ANS ET PLUS À NANTERRE (RECENSEMENT 2017).

129 FRÉQUENTENT LES FOYERS RESTAURANTS.

504 BÉNÉFICIAIRES DU MAINTIEN À DOMICILE.

564 SUIVIS PAR LE CLIC.

1306 ADHÉRENTS AU CLUB.

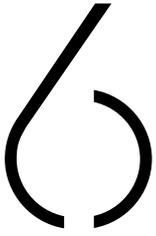
8742 PARTICIPATIONS AUX ANIMATIONS ET FESTIVITÉS.



ZOOM SUR

Le centre local d'information et de coordination (CLIC) :

guichet d'accueil, d'information et de coordination de l'action locale en direction des personnes âgées.



INCLURE LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

CONTEXTE

Signé en 2003, la charte Ville-Handicap permet à la ville et à ses partenaires de développer de nombreuses actions autour de l'accessibilité et l'inclusion.

Elle se structure autour de 6 axes :

- favoriser le maintien et l'accès dans le logement,
- favoriser la participation aux activités sportives culturelles et de loisirs,
- emploi (des taux de recrutement au sein de la municipalité supérieurs au taux légal (6 %) : 8,8 % pour la ville, 7,38 % pour le CCAS, l'organisation de deux forums ou encore une meilleure visibilité des ESAT et EA du territoire),

OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

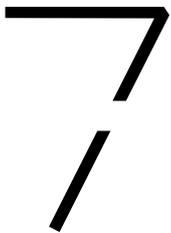


- accès aux droits/information et soutien aux aidants,
- des actions de sensibilisation pour changer le regard sur le handicap (en 2019, organisation de la 7^e édition « La même passion du sport »),
- formation des équipes de la petite enfance et des personnels d'accueil.



ACTIONS

- Au quotidien certaines actions permettent de sensibiliser la population mais aussi de créer du lien. Par exemple avec « La même passion du sport » à destination des scolaires et du grand public, ou encore « Grandir ensemble » où chaque année six classes suivent un parcours sur la question du handicap moteur ou psychique.
- Depuis 2016, le groupe « Intermédi'Air » permet à des parents et enfants de se retrouver afin de discuter de ces sujets une fois par trimestre.
- L'accès des publics en situation de mobilité réduite ou souffrant de troubles du spectre de l'autisme à toutes les activités du quotidien est très important. Grâce à « Ensemble au cinéma » qui adapte les projections et « Vie dans la Ville » qui met à disposition des accompagnateurs, ces publics peuvent s'inscrire à certaines activités culturelles, sportives ou autres.



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ DES FAMILLES PRÉCAIRES OU FRAGILISÉES

CONTEXTE

À l'automne 2020, la ville de Nanterre a mis en place, à titre expérimental (projet cofinancé avec le syndicat des eaux Sénéo au titre du fond de solidarité), un dispositif d'accompagnement individualisé de 20 foyers identifiés comme étant en situation de précarité ou fragilisés.

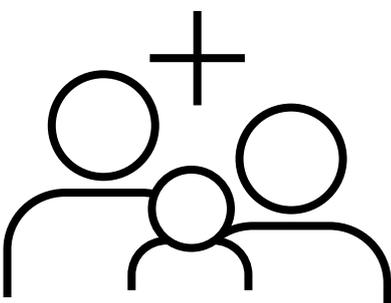
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

Cet accompagnement consiste à effectuer trois visites à domicile pour diagnostiquer et sensibiliser les foyers (locataires et propriétaires) sur la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie ainsi qu'à la sensibilisation à la qualité de l'air intérieur. Effectuées à domicile par l'association la Bouilloire, ces visites permettront de :

- Faire un diagnostic sociotechnique pour vérifier l'état des équipements, détecter des fuites, prendre des mesures, faire un relevé de compteurs mais également voir les usages et les comportements du foyer.
- Sensibiliser le foyer avec des conseils pratiques et éco-gestes, aborder la facturation de l'eau et ses qualités sanitaires et également diffuser des brochures pédagogiques.
- Faire des préconisations sur les équipements et les réparations à faire, renvoyer le foyer vers des interlocuteurs adaptés selon la liste fournie par le CCAS de la ville de Nanterre.
- Fournir et installer des éco-équipements en fonction des besoins : mousseur, thermomètre, ampoule...





NANTERRE UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE

LA PARTICIPATION

CITOYENNE

AUX ENJEUX DE

LA TRANSITION

ÉCOLOGIQUE

**OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**



LE CONSEIL CITOYEN DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CONTEXTE

L'équipe municipale a été élue en mars 2020 sur la base d'un programme ambitieux en termes d'actions environnementales.

27 engagements ont ainsi été formalisés pour un territoire durable et éco-exemplaire. La création du Conseil Citoyen de la Transition Ecologique (CCTE) est l'un des premiers engagements à être réalisé.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



PERSPECTIVES 2021

> Constitution du conseil composé de 41 membres répartis en quatre collèges. Les citoyens représentent la moitié du conseil, et les trois quarts en comptant les membres d'associations.

La mixité de cette instance permettra d'enrichir l'action municipale et de créer une transversalité entre les différents niveaux d'action dans la ville (citoyen, acteur associatif, expert technique, élu...). Il contribuera à l'appropriation des enjeux de la transition

écologique par les citoyens et se caractérise par son orientation explicite vers la transition écologique.

> Installation du Conseil Citoyen de la Transition Ecologique au sein de l'Agora.

> Contribution du CCTE à la rédaction du rapport annuel de développement durable.

> Organisation de 4 réunions plénières par an.

ACTIONS

- Création de la mise en place d'un Conseil Citoyen de la Transition Ecologique (CCTE), une instance de dialogue et d'échanges entre la municipalité et les citoyens, source de réflexion et force de propositions adoptée au conseil municipal du 14 décembre 2020.
- Le CCTE a pour mission de suivre la mise en place des engagements du programme liés à la transition écologique, de rendre des avis et d'être force de propositions sur des sujets d'actualité liés à la transition écologique.

2

L'ÉCOLOGIE À NANTERRE EN S'AMUSANT

CONTEXTE

Chaque année, la ville organise des ateliers pour les Nanterriens

de tout âge afin de les sensibiliser aux sujets de la transition écologique et leur permettre de découvrir le patrimoine naturel du territoire.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



INDICATEURS

DURANT L'ÉTÉ 2020, **22** INTERVENTIONS ONT ÉTÉ ORGANISÉES (DÉCOUVERTE DES INSECTES, THÉÂTRE DES PETITES BÊTES, NOCTURNE CHAUVES-SOURIS, RALLYE NATURE, RÉALISATION DE GÎTES POUR INSECTES...).

QUELQUE **200** NANTERRIENS Y ONT PARTICIPÉ.

85 NANTERRIENS ONT PU SE RENDRE À LA VALLÉE DES LOUPS (SORTIE ÉTÉ).

9 ATELIERS PÊCHES SE SONT TENUS CET ÉTÉ PERMETTANT À 180 NANTERRIENS DE DÉCOUVRIR LES RUDIMENTS DE LA PÊCHE ET LA PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES (FINANCÉS PAR LE FOND DE SOLIDARITÉ DE SÉNÉO).



ZOOM SUR

Les ateliers pêche et sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques

PERSPECTIVES 2021

> **6** balades nature sont prévues courant 2021 dans le quartier du Plateau/Mont-Valérien (réalisables si la situation sanitaire s'améliore). Chaque rencontre est une occasion d'observer la faune et la flore locale pour mieux la préserver.

> Des animations et ateliers pour l'été verront le jour (en fonction et dans le respect des mesures sanitaires).

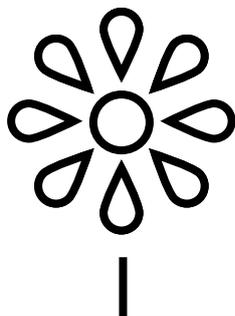
> La mise en place du permis de végétaliser : ce dispositif permet à tout Nanterrien ou toute association nanterrienne d'investir des espaces publics identifiés par la direction de l'environnement pour y planter des végétaux.

3

FAVORISER LES PROJETS D'AGRICULTURE URBAINE

CONTEXTE

La ville soutient les projets associatifs d'agriculture urbaine, depuis plusieurs années. En 2019, déjà, elle contribuait à l'implantation d'un potager de 300 m² sur le terrain de Mon épicerie sociale et solidaire, permettant ainsi la fourniture de 8 % des légumes vendus.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



INDICATEURS

25

NOMBRE DE JARDINS PARTAGÉS.

CRÉATION DE **2**
JARDINS PARTAGÉS EN 2020.

86 NOMBRE DE POTAGERS ÉDUCATIFS
DANS LES BÂTIMENTS LIÉS À L'ENFANCE.

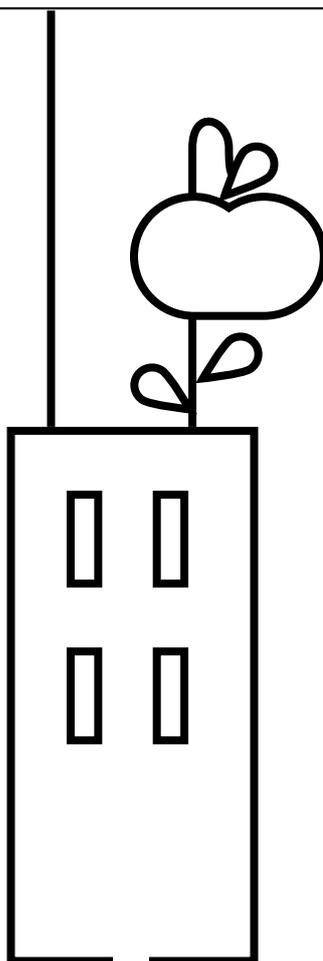
7 NOMBRE DE VERGERS
COMMUNAUX.

ACTIONS

- En 2020, deux jardins partagés ont été créés dans le quartier Université. Le premier, d'une surface de 600 m², est installé au cœur des Provinces-Françaises, et est géré par l'association Sous les pavés, les plantes. Le deuxième, installé sur la Terrasse 6 et d'une surface de 618 m², est pris en main par l'association La main verte des terrasses.
- Parallèlement, la ville a lancé le recensement des projets existants (jardins partagés, ouvriers, vergers ou projets privés) en vue d'entamer une réflexion plus globale sur l'implantation de nouveaux projets.

PERSPECTIVES 2021

- > Fin de l'étude de l'état des lieux de l'agriculture urbaine à Nanterre.
- > Une dizaine de projets concernant la mise en place de jardins partagés ou d'autres projets d'agriculture urbaine ont été déposés lors des budgets participatifs 2020.
- > Nanterre, facilitatrice d'installation de projets d'agriculture urbaine et volontariste d'en implanter potentiellement sur des terrains dont elle est propriétaire, notamment sur le terrain du 38 avenue de la République (Rouget-de-Lisle).



ZOOM SUR

Le potager pédagogique de l'école Miriam-Makeba

4

RÉNOVATION DU JARDIN DE L'ARLEQUIN

CONTEXTE

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier Parc Sud et plus particulièrement dans le secteur des tours Aillaud,

des projets de valorisation de l'espace public ont été mis en œuvre en 2020. C'est le cas du jardin de l'Arlequin qui manquait de clarté, de transparence et de sens ; les habitants s'en étaient détournés.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



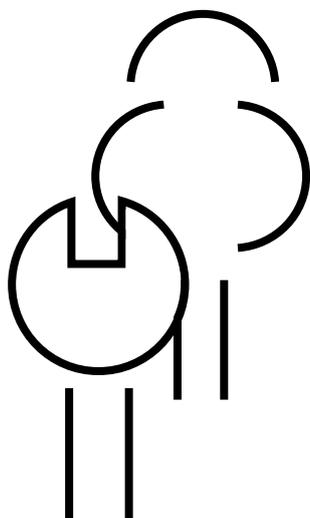
ACTIONS

- Un chantier d'insertion a été mis en œuvre par l'association Les 4 chemins en collaboration avec Coloco, la Société d'économie mixte de Nanterre (SEMNA), Altarea Codegim, les Plastikeuses et les services municipaux.
- Dès novembre 2019, les jeunes du quartier, leurs encadrants et les services municipaux ont réalisé un diagnostic des usages et des envies des habitants.
- De novembre 2019 à janvier 2020, un chantier de nettoyage du jardin a été mis en œuvre et la régie municipale des espaces verts et les jeunes des 4 chemins ont procédé aux plantations d'arbres fruitiers.
- Mars 2020, les habitants étaient invités à participer à un atelier de co-conception autour des essences médicinales.
- Un atelier de construction de mobilier extérieur s'est tenu en octobre avec les habitants.



ZOOM SUR

Le jardin de l'Arlequin ré-inventé sera inauguré dès que les mesures sanitaires seront levées



5

LES CENTRES DE VACANCES SE METTENT AU TOURISME VERT

CONTEXTE

Chaque année, plus de 2 500 enfants et jeunes Nanterriens partent en séjour en centre de vacances. L'ensemble des équipes éducatives et techniques qui entourent ces séjours sont fortement mobilisées autour du tourisme vert. Le développement durable est au cœur des activités proposées :

- à La Bourboule, une source d'eau potable a été acquise, le point de captation a été sécurisé permettant aux enfants de découvrir le cycle de l'eau ;
- à Saint-Hilaire-de-Riez réintroduction de la mésange (en partenariat avec

la LPO) pour combattre la chenille processionnaire ;

- plantation de prairie fleurie à proximité du potager pour favoriser le développement des pollinisateurs...
- une alimentation vertueuse : 60 % des produits sont labélisés et produits localement ;
- des pratiques de nettoyage vertueuses : 65 % des produits d'entretien sont écocertifiés ;
- des déplacements mieux gérés grâce à l'achat d'une flotte de 100 vélos et ainsi éviter les déplacements courts en car ;
- un éclairage alimenté en solaire à Saint-Hilaire-de-Riez.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ZOOM SUR

La flotte de vélos à Saint-Hilaire-de-Riez

INDICATEURS

77 SÉJOURS PAR AN.

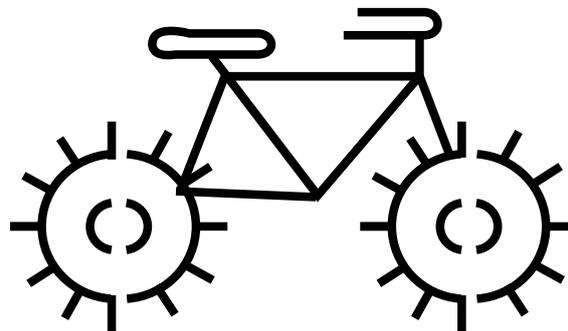
FLOTTE DE **100** VÉLOS À SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ.

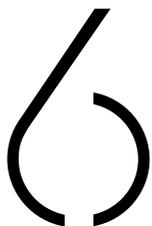
+ DE 2 500 ENFANTS ET JEUNES PARTENT CHAQUE ANNÉE.

194 980 REPAS SERVIS À L'ANNÉE.

PERSPECTIVES 2021

- > Atteindre les 90 % de produits d'entretiens écocertifiés en 2021, les 10 % restants relevant d'obligations sanitaires.
- > Monter les dossiers de labélisation « Clef verte » en 2021 (obtention en 2 ans, évaluation sur 118 points) de l'ensemble des centres de vacances municipaux.
- > Étude d'achat d'un déshydratateur pour réduire les déchets humides en compost (investissement de 15 000 euros).





ZOOM SUR DES PERSPECTIVES FORTES POUR 2021

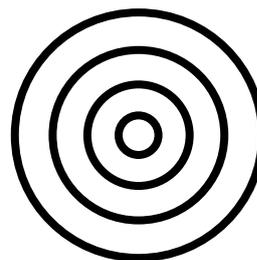
UN NOUVEAU PROJET POUR L'AGORA

L'Agora, maison des initiatives citoyennes se transforme. Son projet est en cours de construction, il prendra en compte les évolutions notables de la société et les changements d'usage nécessaire. Il devra être vecteur d'innovation, influencer les usages : devenir le lieu de référence des transitions écologique, démocratique et numérique.

On y retrouvera :

- la dimension apprenante avec les formations et ateliers, mais aussi les débats accueillis ;
- la Radio Agora, la wikiradio de la ville, et en tant que telle vise le partage et la diffusion de la connaissance ;
- la démarche participative qui transcende les projets passés et à venir participent aussi de la démarche de formation tout au long de la vie ;
- la gestion des budgets participatifs.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



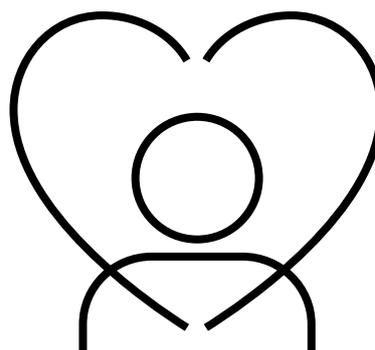
DES AMBITIONS FORTES POUR LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La ville travaille depuis de nombreuses années sur l'égalité entre les sexes : soutien aux associations de lutte contre les violences faites aux femmes (CIDFF, AFED, ADAVIP, Femmes solidaires...), actions de sensibilisation sur l'égalité entre hommes et femmes...

Perspective majeure du mandat : le projet de maison des femmes. L'aspect accompagnement des femmes victimes de violences et démarches d'accompagnement y sera développé.

Pour le personnel communal, un plan d'action triennal d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sera mis en place. Un projet porté par la DRH.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





MAIRIE DE NANTERRE
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT